

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 2005
EN AQUITAINE

Édition
2006

N° 59
JUIN 2006



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION
AQUITAINE

*Dossier réalisé par la direction régionale de l'Insee Aquitaine
sous la responsabilité d'Élisabeth Nadeau, chef de projet*

avec la participation de :

la direction interrégionale des Douanes de Bordeaux

la direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF)

la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales (DRASS)

la direction régionale de l'Équipement (DRE)

la direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)

la direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DRTEFP)

le Rectorat de l'académie de Bordeaux

SOMMAIRE

Synthèse	
L'essentiel de l'année économique et sociale 2005 en Aquitaine.	5
Démographie	
En 2005, succès du pacte civil de solidarité.	7
Éducation - Enseignement	
Les effectifs scolaires en croissance dans le premier degré.	10
Santé	
Une capacité d'accueil de 131 places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus	12
Habitat	
44 logements sociaux pour 1 000 habitants : un ratio faible	14
Revenus - Salaires	
Les retraites constituent le quart des revenus déclarés par les ménages aquitains.	15
Emploi	
L'emploi salarié augmente en 2005 dans la construction et les services.	16
Marché du travail	
Une diminution importante du chômage en 2005	19
Politique de l'emploi	
L'année du plan de cohésion sociale.	20
Agriculture - Forêt	
Baisse des productions agricoles en 2005	22
Industrie	
Un fait marquant en 2005 : la mise en place des pôles de compétitivité	25
Démographie des entreprises	
En 2005, les créations fléchissent mais conservent un bon niveau.	26
Commerce extérieur	
Un affaiblissement de la dynamique commerciale régionale.	28
Construction	
Poursuite de la progression de la construction neuve en 2005.	29
Transports	
Un bilan très positif pour le transport voyageurs par TER en 2005	30
Tourisme	
Un retour des touristes à l'été 2005, plus discret qu'au niveau national.	32

Rédaction achevée en mai 2006

L'essentiel de l'année économique et sociale 2005 en Aquitaine

L'emploi aquitain progresse en 2005. L'emploi salarié augmente dans le secteur de la construction et dans celui des services, tandis qu'il recule un peu dans le commerce. Le nombre de chômeurs diminue au cours de l'année, en particulier chez les jeunes. Les touristes reprennent le chemin de l'Aquitaine, un peu plus nombreux qu'en 2004. La création d'entreprises se maintient à un bon niveau.

La sécheresse en 2005 pénalise les productions agricoles. S'ajoutent deux préoccupations importantes pour la région : des soucis sur la production d'huîtres suite à une prolifération d'algues toxiques et l'épizootie de grippe aviaire.

La dynamique commerciale de la région s'affaiblit avec une baisse sensible des exportations.

En 2005, en France, malgré le redémarrage de la croissance en milieu d'année, le produit intérieur brut s'accroît en moyenne annuelle de 1,2 % en volume, après 2,3 % en 2004 et 1,1 % en 2003. La croissance a été nettement plus forte au second semestre qu'au premier. Le solde extérieur continue de freiner l'activité et les dépenses des administrations publiques décèlent nettement. La consommation des ménages reste dynamique et l'investissement accélère. Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ralentit et leur taux d'épargne diminue de près d'un point.

En Aquitaine, l'activité semble repartie avec une embellie sur l'emploi salarié plus nette qu'au niveau national, une amélioration du marché du travail, et un retour des touristes à la saison estivale. Par contre, les exportations régionales diminuent sensiblement alors que les importations progressent.

Une population régionale de 3 072 000 Aquitains

Au 1^{er} janvier 2005, la population régionale compte 3 072 000 Aquitains. Depuis 1999, la croissance annuelle moyenne de la population s'élève à 0,93 %. Elle place l'Aquitaine au quatrième rang des régions métropolitaines derrière Languedoc-Roussillon (+ 1,43 %), Midi-Pyrénées (+ 1,15 %) et la Corse (+ 0,95 %).

En 2005, la natalité, la fécondité et l'excédent naturel restent élevés pour la région. Le nombre de mariages repart à la baisse alors que le nombre de pactes civil de solidarité augmente fortement.

Les effectifs scolaires croissent dans le premier degré, dans les écoles maternelles et les écoles primaires.

Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et souvent dépendantes. La région ne propose que 131 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus dans des structures d'accueil pour personnes âgées.

La construction et les services, des secteurs créateurs d'emploi

La croissance de l'emploi semble accélérer en 2005. La construction et les services sont les secteurs créateurs d'emploi. L'industrie perd moins d'effectifs que les années précédentes. Les industries agricoles et alimentaires ont de bons résultats en termes d'emploi. À l'opposé, la création d'emploi dans le secteur du commerce ralentit. Au total, le nombre d'emplois salariés dans le secteur privé marchand non agricole est en hausse de 2,1 % sur l'année en Aquitaine, si l'on tient compte de l'intérim.

La situation est nettement meilleure dans la région qu'au niveau national.

Un mieux sur le marché du travail

En 2005, le chômage en Aquitaine a diminué de 5,2 %, à l'image de la situation en France métropolitaine. Le chômage des jeunes a fortement régressé ainsi que, dans une moindre mesure, celui des femmes et des chômeurs de longue durée. Le marché du travail a été plus dynamique, en particulier au second semestre. En fin d'année, le taux de chômage s'établit à 9,6 % de la population active, un taux identique au taux national.

Un manque d'eau et des productions agricoles en baisse

La sécheresse en 2005 pénalise les rendements et réduit les volumes de productions végétales. La filière oléagineuse se développe cependant, dopée par les aides aux cultures énergétiques. Les productions légumières ont bénéficié de prix d'un bon niveau, contrairement au secteur fruitier pour lequel l'insuffisance de la consommation continue à freiner les cours. La viticulture est toujours en difficulté avec des perspectives en terme de consommation et d'exportation limitées. Les éleveurs de bovins ont pu maintenir leurs prix en anticipant la baisse de la demande. Deux problèmes sanitaires sérieux touchent la région en 2005 : d'une part une prolifération d'algues ayant entraîné un arrêt de la production d'huîtres au printemps, d'autre part l'épizootie de grippe aviaire commencée dès l'automne.

Toujours des performances dans le bâtiment

En 2005, l'activité du bâtiment en Aquitaine reste soutenue. Les autorisations de construction de logements ont poursuivi leur progression après un accroissement particulièrement élevé en 2004 (+ 29 %). En 2005, elles dépassent les 40 300 unités, soit 14 % de plus qu'en 2004. Ce niveau atteint en 2005 représente le double de la moyenne des années 1990. Les mises en chantier progressent de 31 %. Ces évolutions sont plus élevées que celles observées au niveau national.

Bons résultats pour les TER Aquitaine

La reprise de l'activité économique bénéficie dans la région aux transports de voyageurs, quel que soit le mode de transport. La fréquentation des trains express régionaux, les TER, augmente de 9 %. Le transport de marchandises progresse par voie mari-

time. En revanche, qu'il s'agisse du fret ferroviaire ou du transport combiné, les résultats sont à la baisse.

Dynamique commerciale en difficultés

L'année 2005 se caractérise dans la région par une baisse sensible des exportations, à contre courant de la tendance nationale. La baisse est surtout due à la chute des ventes dans les secteurs de la construction aéronautique et des boissons. La région perd une place par rapport à l'année précédente et se retrouve au 13^e rang des régions exportatrices. Les importations, moins sensibles aux spécialisations structurelles des régions, suivent la tendance nationale à la reprise. La région maintient un excédent commercial, mais il ne cesse de s'amenuiser depuis 2002. Les principaux pays partenaires de l'Aquitaine restent les États-Unis, l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Un peu plus de touristes durant la saison estivale

Le retour des touristes dans les campings et les hôtels pendant l'été est moins prononcé qu'au niveau national,

mais il se ressent. Un peu plus de Français dans les campings, un peu plus d'étrangers dans les hôtels, en particulier plus de touristes espagnols, tel est le bilan de la saison estivale 2005 par rapport à celle de 2004. Le résultat estival atteint 17,4 millions de nuitées pour les hôtels et les campings.

Sur l'année 2005, la fréquentation totale dans les hôtels aquitains est équivalente à celle de 2004, avec un peu plus d'étrangers (+ 3 %) et un peu moins de français (- 1 %).

Bon niveau pour les créations d'entreprises

Après une forte hausse en 2004, le nombre de créations d'entreprises fléchit, mais demeure à un niveau élevé. En 2005, 16 900 entreprises sont créées en Aquitaine. Le nombre de créations pures se maintient. La dynamique de création se poursuit dans les services aux entreprises et la construction. L'Aquitaine conserve son quatrième rang parmi les régions métropolitaines avec un taux de création de 12,1 %. □

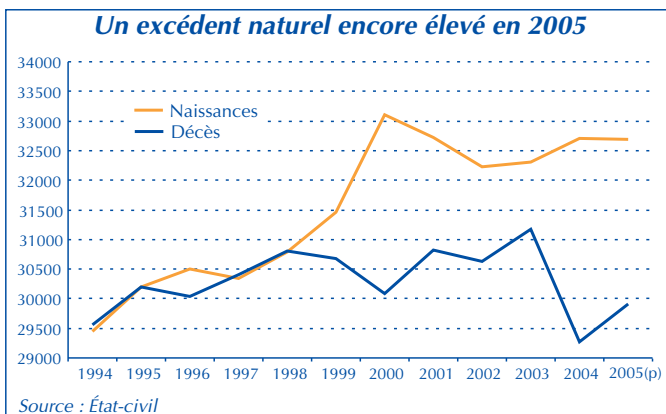
En 2005, succès du pacte civil de solidarité

Depuis cinq ans, la population régionale augmente en moyenne chaque année de 1 %. Au 1^{er} janvier 2005, nous sommes 3 072 000 Aquitains. En 2005, la natalité, la fécondité et l'excédent naturel restent élevés pour la région. Le nombre de mariages repart à la baisse alors que le nombre de pactes civil de solidarité augmente fortement.

La croissance démographique de l'Aquitaine est confirmée par les premiers résultats de l'enquête annuelle de recensement de 2005. Au 1^{er} janvier 2005, la population de la région s'établit à 3 072 000 habitants. Depuis 1999, la croissance annuelle moyenne de la population s'élève à 0,93 %. Elle place l'Aquitaine au quatrième rang des régions métropolitaines derrière Languedoc-Roussillon (+ 1,43 %), Midi-Pyrénées (+ 1,15 %) et la Corse (+ 0,95 %). Cette forte croissance, toujours due pour l'essentiel à l'excédent des arrivées de migrants sur les départs, reste à un niveau élevé malgré un léger fléchissement. L'immigration interne, en provenance des autres régions de métropole, s'est intensifiée depuis 1999 et semble maintenant atteindre son régime de croisière.

■ Un phénomène migratoire encore important

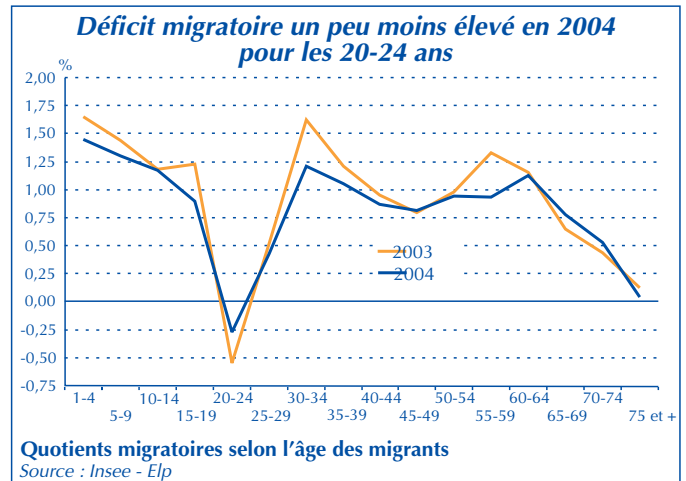
Pendant l'année 2004, la population s'est accrue de 27 400 personnes, soit 1 000 de moins qu'en 2003. Compte tenu d'un excédent naturel trois fois plus élevé en 2004 qu'en 2003, l'excédent migratoire a diminué d'environ 3 500 personnes. Il contribue pour 87 % dans l'accroissement de la population contre 96 % en 2003.



En 2004, l'excédent migratoire apparent varie selon l'âge de la population. Le solde migratoire des jeunes de 20 à 29 ans est le plus faible, notamment celui des moins de 25 ans pour lesquels on enregistre plus de départs que d'arrivées. L'arrivée en Aquitaine de leurs aînés de 30 à 34 ans ne faiblit pas et l'excédent migratoire est le plus élevé de toutes les classes d'âges. On retrouvait cette même dynamique les années précédentes.

Les enfants de 5 à 14 ans et leurs parents de 30 à 39 ans représentent le plus grand nombre de migrants. Ensuite suivent les générations actives plus âgées. Les migrations se réduisent aux âges plus avancés, au-delà de l'âge de la retraite.

L'importance des arrivées de migrants influe sur la croissance démographique des départements. Les départements littoraux se montrent les plus attractifs. Sur la période 1999-2004, les Landes, où la part du solde migratoire est la plus élevée, enre-

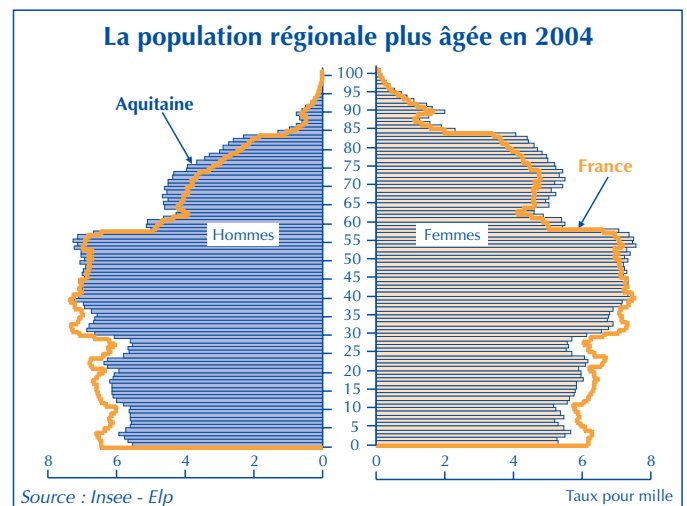


gistrent la croissance la plus forte avec 1,2 % par an, devant la Gironde (1,1 % par an), les Pyrénées-Atlantiques (0,9 % par an), le département de Lot-et-Garonne (0,6 % par an) et la Dordogne (0,5 % par an).

■ Une structure de population régionale qui se rapproche du niveau national

En 2004, la population de l'Aquitaine est toujours plus âgée que celle de la France métropolitaine. L'écart de l'âge moyen de la population féminine est plus important que celui des hommes. Les hommes ont en moyenne 39 ans et 3 mois, contre 37 ans et 3 mois pour ceux de métropole. Les femmes sont âgées en moyenne de 42 ans et demi, contre 39 ans et 4 mois pour l'ensemble des femmes de métropole.

Au 1^{er} janvier 2005, la proportion des 65 ans ou plus stagne en Aquitaine (19,2 %) alors qu'elle augmente pour la France métropolitaine (16,4 %). A contrario, celle des jeunes de moins de 20 ans continue de baisser : 22,7 % en Aquitaine et 24,8 % en



France. Toutefois l'écart de point entre les deux zones se rétrécit. De 1999 à 2004, la proportion des moins de 20 ans diminue de 0,5 point en Aquitaine et de 0,9 point pour la France métropolitaine. Quand la part des 65 ans ou plus augmente de 0,3 point en Aquitaine, elle augmente de 0,5 point en France métropolitaine.

La structure de la population aquitaine continue de se modifier. Les effectifs des jeunes aquitains de 15 à 29 ans et de leurs aînés de 60 à 74 ans diminuent de 1,9 % et 2,2 %. Au niveau national, leur baisse atteint respectivement - 0,7 % et - 2,2 %. Pour les jeunes, la baisse de la natalité observée il y a une vingtaine d'années n'a pas permis pas de remplacer les générations précédentes. Il en est de même pour les seniors, en raison des faibles effectifs des générations nées pendant la seconde guerre mondiale, qui ont maintenant entre 60 et 65 ans.

■ La natalité et la fécondité restent élevées pour la région

L'arrêt de la baisse de la natalité s'est confirmé en 2003. En 2004, il y a eu une progression de 1,3 % du nombre de naissances par rapport à l'année précédente. Cette hausse maintenue par la stabilité de la fécondité est également confirmée par le niveau de la natalité en 2005, avec un nombre de naissances identique à 2004. En 2004, le taux de natalité aquitain (soit le nombre de naissances vivantes rapporté à la population moyenne) s'élève à 10,7 pour mille habitants. Il reste stable depuis 2002 en étant toujours inférieur d'environ 2 points à la valeur nationale (12,7 ‰).

Dans tous les départements aquitains, à l'exception des Pyrénées-Atlantiques, le taux de natalité progresse, de 0,1 point pour la Gironde à 0,3 point pour les Landes. Au niveau national, le taux de natalité augmente de 0,1 point.

Natalité stable en 2005, et fécondité élevée dans les départements les moins urbains

		Naissances domiciliées	Taux de natalité (‰)	ICF	Âge moyen des mères à la naissance
Dordogne	2003	3 607	9,1	176	28,7
	2004	3 690	9,3	182	28,7
	2005(p)	3 672			
Gironde	2003	15 610	11,5	165	29,9
	2004	15 819	11,6	164	29,9
	2005(p)	15 839			
Landes	2003	3 477	10,1	181	29,2
	2004	3 621	10,4	187	29,4
	2005(p)	3 557			
Lot-et-Garonne . .	2003	3 173	10,1	187	28,9
	2004	3 245	10,3	190	29,0
	2005(p)	3 312			
Pyrénées-Atlant. . .	2003	6 436	10,3	170	30,0
	2004	6 338	10,1	167	30,1
	2005(p)	6 311			
Aquitaine	2003	32 303	10,7	171	29,6
	2004	32 713	10,7	170	29,6
	2005(p)	32 691			
France métro	2003	759 937	12,6	189	29,5
	2004	766 425	12,7	190	29,5
	2005(p)	771 303		192	

Source : État-civil - Elp

La fécondité régionale, traditionnellement en deçà de la moyenne nationale, reste au même niveau qu'en 2003. Les trois départements les moins urbanisés, Dordogne, Landes et Lot-et-Garonne, enregistrent entre 182 et 190 naissances pour cent femmes de 15 à 49 ans, soit quasiment autant qu'au niveau national.

■ Une mortalité 2005 en hausse limitée

En 2005, le nombre de décès domiciliés s'élèverait à 29 900, soit une hausse de 2 % en un an (3 % sur l'ensemble du territoire national). Cette légère reprise de la mortalité s'explique d'une part par la forte épidémie de grippe de février et mars 2005, entraînant une aggravation passagère du nombre de décès, et d'autre part par le nombre de décès particulièrement bas en 2004 (29 300), qui suivait l'importante mortalité qui a frappé la France au mois d'août de 2003.

La mortalité s'accroît légèrement en 2005

		Décès domiciliés	Taux de mortalité (‰)	Espérance de vie à la naissance	
				Hommes	Femmes
Dordogne	2003	5 249	13,2	75,8	83,1
	2004	4 896	12,3	76,1	83,3
	2005(p)	4 899			
Gironde	2003	12 140	9,0	76,2	83,3
	2004	11 253	8,2	76,8	83,9
	2005(p)	11 593			
Landes	2003	3 788	11,0	76,1	83,5
	2004	3 525	10,1	76,5	83,7
	2005(p)	3 718			
Lot-et-Garonne . . .	2003	3 502	11,2	76,9	83,6
	2004	3 225	10,2	77,3	84,1
	2005(p)	3 369			
Pyrénées-Atlant. . .	2003	6 495	10,4	76,7	83,6
	2004	6 368	10,1	77,1	84,1
	2005(p)	6 332			
Aquitaine	2003	31 174	10,3	76,3	83,4
	2004	29 267	9,6	76,8	83,9
	2005(p)	29 911			
France métro	2003	548 020	9,1	75,9	82,9
	2004(p)	507 644	8,4	76,7	83,8
	2005(p)	523 274		76,8	83,8

Source : État-civil - Elp

Cette hausse reste limitée dans les départements de Dordogne et des Pyrénées-Atlantiques. Elle est plus importante en Gironde (3 %), en Lot-et-Garonne (4,5 %) et dans les Landes (5,5 %).

En 2004, la chute sensible du nombre des décès a fait baisser le taux de mortalité à 9,6 ‰ pour l'Aquitaine et 8,4 ‰ pour la France métropolitaine (contre respectivement 10,3 ‰ et 9,1 ‰ en 2003). Ce sont les taux de mortalité les plus bas jamais enregistrés.

Une dizaine de décès d'enfants de moins d'un an de plus que l'année précédente fait remonter le taux de mortalité infantile à 4,0 décès pour mille naissances vivantes (3,9 ‰ en France). Ce taux limité apparaît comme un résultat plancher depuis trois ans. En 2001, l'Aquitaine enregistrait un taux de mortalité infantile de 4,8 pour mille et la France 4,5 pour mille.

Des personnes âgées plus nombreuses et une mortalité stagnante entraînent une augmentation de l'espérance de vie à la naissance des français. L'écart d'espérance de vie entre les Aquitains et les Français s'est sensiblement réduit, notamment pour les femmes. En 2004, les Aquitains peuvent espérer vivre un mois de plus que l'ensemble de leurs concitoyens de métropole : 76 ans et 10 mois pour les hommes, et 83 ans et 11 mois pour les femmes.

■ Forte hausse des Pacs

La hausse de la nuptialité n'aura duré qu'une année. En 2004, l'Aquitaine enregistre 12 400 mariages domiciliés, soit moins que l'année précédente (- 1,8 %), et retrouve le niveau de 2002. Au niveau national, la baisse entamée en 2001 se confirme (- 1,4 %).

Les plus fortes diminutions relatives de célébrations de mariages s'observent en Dordogne (- 3,0 %), puis dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (- 2,9 %). Le département de Lot-et-Garonne suit de près (- 2,5 %) mais la Gironde conserve un niveau plus stable avec seulement une baisse de 0,7 % de mariages.

Léger fléchissement du nombre de mariages mais forte hausse des pacs

		Mariages domiciliés	Pacs contractés	Divorces prononcés
Dordogne	2003	1 550	101	784
	2004	1 504	186	908
Gironde	2003	6 082	801	2 956
	2004	6 037	1 175	3 090
Landes	2003	1 368	174	723
	2004	1 329	255	809
Lot-et-Garonne . .	2003	1 241	179	638
	2004	1 210	173	706
Pyrénées-Atlant. .	2003	2 370	401	1 371
	2004	2 301	550	1 397
Aquitaine	2003	12 611	1 656	6 472
	2004	12 384	2 339	6 910
France métro . . .	2003	270 499	31 161	125 175
	2004	266 109	39 576	131 335

Sources : État-civil - Ministère de la Justice

Dans ce contexte, les signatures de pactes civils de solidarité (pacs) continuent leur progression à un rythme encore plus soutenu que l'année précédente en Aquitaine comme en France. En 2004, 2 340 pacs ont été conclus dans la région, soit + 41 % en un an, contre + 27 % en France métropolitaine. Le département des Pyrénées-Atlantiques reste traditionnellement celui où le rapport du nombre de pacs sur celui des mariages est le plus élevé. Lorsque 100 mariages sont célébrés dans ce département, 24 pacs sont signés (17 en 2003). Viennent ensuite la Gironde et les Landes avec 19 pacs pour 100 mariages, le Lot-et-Garonne et la Dordogne avec respectivement 14 et 12 pacs pour 100 mariages.

En 2004, 6 900 divorces ont été prononcés en Aquitaine, soit 7 % de plus que l'année précédente, contre + 5 % en France. En moyenne pour 100 mariages, on compte 56 divorces en Aquitaine contre 49 en métropole. La Dordogne enregistre l'accroissement le plus élevé des divorces (+ 16 %), suivie des Landes

(+ 12 %) et du département de Lot-et-Garonne (+ 11 %). Comme les autres années, les départements les plus urbains, Gironde et Pyrénées-Atlantiques sont proportionnellement les moins touchés (respectivement + 4,5 % et + 2 %).

■ Davantage de logements, mais des ménages plus petits

L'attractivité de l'Aquitaine dope la croissance du nombre de logements. Entre 1999 et 2004, on compte 9 % de logements supplémentaires contre 6 % pour la métropole. Le nombre de résidences principales s'est accru de 10 % et celui des résidences secondaires de 12 %. Pour la France métropolitaine, la progression des deux types de logement est moins forte et s'inverse. Elle est respectivement de 8 % et de 5 %. En 2004, plus des deux tiers de résidences principales sont occupées par une ou deux personnes. La part est moins élevée au niveau national (65 %). L'inverse se vérifie pour les ménages de cinq et six personnes ou plus (5 % contre 7 %).

Enfin, 60 % de ménages aquitains sont propriétaires de leur logement, contre 57 % en France métropolitaine. □

Jean-Pierre DUBAN
Insee Aquitaine

Définitions

Le solde naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés au cours d'une période.

Le taux de natalité est le rapport des naissances d'une période sur la population moyenne de la période.

Le taux de mortalité est le rapport des décès d'une période sur la population moyenne de la période.

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) mesure le nombre total d'enfants d'une génération fictive dont les naissances seraient, à chaque âge, égales à celles observées durant l'année considérée.

Le quotient migratoire est le rapport du solde migratoire d'une période sur la population moyenne de la période

Les effectifs scolaires en croissance dans le premier degré

Dans la région, 622 000 jeunes relevant de l'éducation nationale, étudiants ou apprentis, sont scolarisés dans le public ou le privé. La très grande majorité sont élèves dans le premier degré (46 %) et le second degré (39 %). Seulement 2 % d'entre eux suivent une formation post bac et 13 % poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Les résultats de l'académie de Bordeaux restent au-dessus de la moyenne nationale.

À la rentrée 2004-2005 en Aquitaine, 3 425 établissements publics ou privés sous contrat sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur scolarisent environ 621 100 élèves ou étudiants. S'ajoutent à ces effectifs les 14 480 apprentis et élèves en classes préparatoires à l'apprentissage, scolarisés dans 44 CFA publics ou privés ou 12 sections d'apprentissage en lycées professionnels.

■ 3 600 établissements

Dans le premier degré, 2 899 écoles scolarisent 288 500 élèves des classes préélémentaires au CM2. Dans le second degré, les effectifs se répartissent entre les effectifs du premier cycle des collèges (144 200 élèves dans 338 collèges), ceux des seconds cycles général et technologique des lycées (65 000 élèves dans

dans 26 lycées, et 1 328 élèves en sections de techniciens supérieurs dans 26 écoles.

L'enseignement supérieur comprend d'une part, les élèves scolarisés en Classes préparatoires aux grandes écoles et Sections de techniciens supérieurs (10 300 élèves dans 61 établissements publics ou privés) et d'autre part les étudiants dans un cycle d'enseignement supérieur (Universités, IUT, IUP, Ecoles d'Ingénieurs, Ecoles de commerce,...) soit 79 500 étudiants. Environ 9 000 étudiants sont scolarisés dans des établissements sous tutelle d'autres Ministères (Agriculture, et Santé principalement).

■ Le premier degré accueille environ 288 500 élèves, le second degré 243 300 élèves

Environ, 288 500 écoliers ont effectué la rentrée 2004 dans les 2 900 écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux. Le secteur public représente 89 % des effectifs scolarisés.

243 300 élèves ont été scolarisés à la rentrée 2004 dans les 338 collèges et les 105 lycées publics ou privés sous contrat. Il faut compléter par environ 1 500 élèves dans 26 établissements hors contrat (dont 70 % scolarisés en enseignement professionnel). Par rapport à l'ensemble public et privé sous contrat, les établissements publics scolarisent à eux seuls 82 % des effectifs du second degré.

L'évolution des effectifs est très liée à la démographie : les effectifs du premier degré croissent en raison de l'augmentation du nombre des naissances des années 1995 et après. Au collège, pour quelques années encore les générations entrantes en sixième sont moins nombreuses que les sortantes et expliquent la baisse des effectifs en premier cycle prévue jusqu'en 2006-2007. Les effectifs des seconds cycles bénéficient pour quelque temps encore des générations entrant en classe de 3^e issues d'une démographie plus généreuse des années 86-90.

Une baisse du nombre des écoles de niveau élémentaire

Année 2004/2005	Public		Privé	Total
	S/contrat	Hors contrat		
Préélémentaire.....	777	6	1	784
Élémentaire.....	1 889	218	8	2 115
Total Premier degré...	2 666	224	9	2 899
Collèges.....	248	90	1	339
Lycées.....	70	35	11	116
Lycées Professionnels .	61	26	14	101
EREA.....	5			5
Total Second degré...	384	151	26	561

Nombre d'établissements dans le premier et second degré

Source : Rectorat de Bordeaux

116 lycées) et second cycle professionnel des lycées professionnels (34 100 élèves dans 101 LP) et 5 établissements régionaux d'enseignement adapté.

À cela, il convient d'ajouter des élèves scolarisés dans des établissements privés hors contrat du second degré, 1 500 élèves

Une centaine d'établissements dans le supérieur

Année 2004/2005	Public + Privé
Universités.....	5
IUT.....	6
IUP.....	13
IUFM (11UUFM + 5 annexes départementales).....	6
STS (hors contrat).....	26
STS + CPGE.....	61*
Écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et non rattachées .	10
École de commerce, gestion, comptabilité.....	19
Culture.....	3
Autres.....	10
Enseignement supérieur de l'Éducation Nationale.....	98

Nombre d'établissements dans le supérieur

Source : Rectorat de Bordeaux

* Lycées déjà comptés dans les établissements du second degré

Les effectifs du premier degré en croissance

Année 2004/2005	Public	Privé s/contrat	Total
Préélémentaire.....	100 913	11 080	111 993
Élémentaire.....	154 283	20 184	174 467
Enseignement spécialisé - Adaptation ...	1 837	219	2 056
Total Premier degré.....	257 033	31 483	288 516
Collèges (yc.SEGPA).....	117 916	26 285	144 201
Lycées.....	53 439	11 601	65 040
Lycées Professionnel.....	27 801	6 272	34 073
Total Second degré.....	199 156	44 158	243 314
STS.....	6 825	898	7 723
CPGE.....	2 515	91	2 606
Total Post bac.....	9 340	989	10 329

Effectifs du premier et second degré

Source : Rectorat de Bordeaux

■ Le post bac accueille 10 300 étudiants

Le post bac (STS et assimilés, CPGE) accueille environ 10 300 élèves dans les 61 établissements publics et privés sous contrat : 2 600 en CPGE et 7 700 en STS. Les établissements privés hors contrat sont davantage présents sur les formations BTS avec environ 1 300 élèves. La répartition se fait ainsi : 80 % dans les établissements publics, 8,5 % dans les établissements sous contrat et 11,5 % dans les établissements hors contrat.

La formation agricole

L'enseignement agricole scolarise 11 120 élèves en formation initiale lors de la rentrée 2005. L'enseignement privé regroupe 60 % des élèves se répartissant dans 40 établissements dont 24 maisons familiales et rurales alors que l'enseignement public compte 15 lycées.

Les formations s'étendent de la 4^e au Brevet de technicien supérieur ; on peut distinguer trois catégories principales :

- les formations à caractère général qui regroupent le domaine "non professionnel" (4^e, 3^e, CPA, Secondes, Bac S). Ce bloc représente de l'ordre de 36 % des effectifs. Sa part s'est accrue de 2 points en 10 ans, mais est en recul de 2,5 % par rapport à 2004.

- les formations liées à l'activité en milieu rural telles que les services, l'aménagement ou les activités hippiques. On recense 36 % des élèves dans cette catégorie qui se développe rapidement ; elle est en augmentation de 4 points par rapport à la rentrée 1995.

- enfin, les formations directement en relation avec la production agricole et le secteur aval, soit les options "production", "commercialisation", "transformation" et "agro-équipement". Ces formations représentent 28 % des effectifs totaux, en net recul relatif depuis 10 ans (baisse de 8 points) soit 150 élèves de moins qu'en 1995. Toutefois, les formations du secteur agro-alimentaire sont en plein renouvellement. Après plusieurs années de baisse consécutives, elles enregistrent 10 % d'inscriptions supplémentaires en 2005.

En complément de la formation initiale, l'apprentissage regroupe 1 900 jeunes de 16 à 26 ans qui souhaitent acquérir une qualification professionnelle agricole. La formation se fait en alternance entre l'entreprise et le CFAA. On dénombre sept centres de formation d'apprentis agricoles en Aquitaine.

Bertrand ROUCHER
DRAF Aquitaine

■ 78 900 étudiants à l'université ou dans les écoles

Les étudiants se répartissent entre les formations universitaires (Université, IUT, IUP, IUFM) où ils sont 71 600, les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités où on en dénombre 2 400. Enfin, 5 500 fréquentent les autres écoles (écoles de commerce, culture,...).

Les formations sous tutelle de l'Éducation nationale représentent près de 90 % des formations d'enseignement supérieur (hors STS et CPGE), tous ministères de tutelle confondus.

Les effectifs de l'enseignement supérieur connaissent une décroissance régulière depuis l'année 1995. À partir de l'année 2001, on observe une légère reprise confirmée en 2003 et 2004.

■ De bons résultats aux examens

L'académie de Bordeaux obtient en général de meilleurs résultats aux examens qu'en moyenne nationale, au niveau des collèges et des lycées. □

81 % de réussite aux brevets

Diplôme session 2005	Académie de Bordeaux		France Métropolitaine	
	Nombre de présentés	Taux de réussite	Nombre de présentés	Taux de réussite
Brevet				
Collège	30 138	81,9	670 599	80,0
Professionnel	3 288	76,0	40 498	71,9
Technologique	2 185	72,1	47 197	77,5
Total	35 611	80,7	758 294	79,4

Source : Rectorat de Bordeaux

84 % de réussite aux baccalauréats

Diplôme session 2005	Académie de Bordeaux		France métropolitaine	
	Nombre de présentés	Taux de réussite	Nombre de présentés	Taux de réussite
Baccalauréat				
Général	14 231	85,8	305 871	85,0
Professionnel	4 285	81,9	98 307	76,7
Technologique	6 708	81,3	165 160	77,4
Total	25 224	83,9	569 338	81,4
Brevet de technicien supérieur				
Spécialités de la production	1 424	77,4	31 132	71,2
Spécialités des services	4 160	65,8	94 561	65,2
Total BTS	5 584	68,8	125 693	66,7
Brevet d'études professionnelles				
Spécialités de la production	4 909	72,9	101 467	70,8
Spécialités des services	6 214	82,3	137 279	79,7
Total BEP	11 123	78,2	238 746	75,9
Certificat d'aptitudes professionnelles				
Spécialités de la production	5 185	77,1	106 488	77,3
Spécialités des services	3 285	79,6	68 157	77,3
Total CAP	8 470	78,1	174 645	77,3

Source : Rectorat de Bordeaux

Anne CHINI
Jean-Marie DUVAL
Rectorat de Bordeaux

Définitions

CFAA : Centre de formation d'apprentis agricoles

EREA : établissement d'enseignement adapté

IUT : Institut universitaire de technologie

IUP : Institut universitaire professionnalisé

STS : Section de techniciens supérieurs

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

BTS : Brevet de technicien supérieur

Privé sous contrat : établissements sous contrat d'association avec l'Etat (dépends de personnel – agents publics contractuels - et de fonctionnement) ou sous contrat simple (rémunération des enseignants salariés de droit privé)

Une capacité d'accueil de 131 places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus

Au 1^{er} janvier 2004, 38 000 places d'hébergement sont offertes par près de 700 établissements d'hébergement sanitaires ou médico-sociaux pour personnes âgées, implantés en Aquitaine. Avec un taux d'équipement de 131 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus, l'Aquitaine se situe au 17^e rang des régions françaises.

La population hébergée dans les établissements est de plus en plus dépendante. Près de 18 200 personnes représentant 15 700 équivalents temps plein exercent leur activité dans les structures pour personnes âgées.

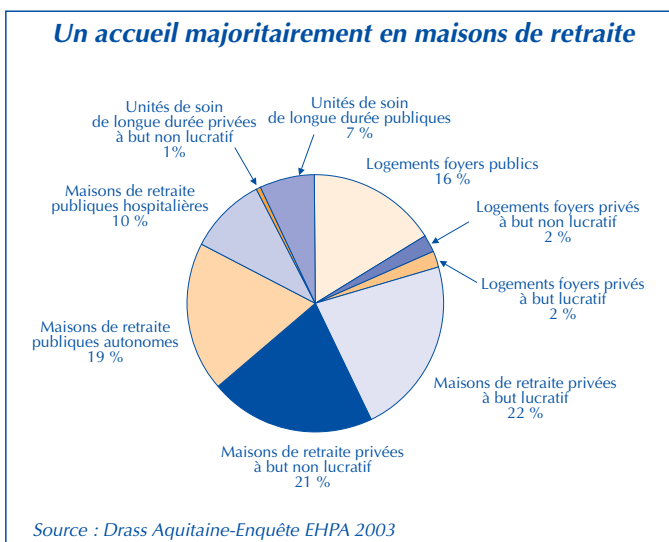
Au 1^{er} janvier 2004, l'Aquitaine compte près de 700 structures d'accueil médico-sociales ou sanitaires pour personnes âgées. Ces établissements se répartissent entre 471 maisons de retraite, 172 logements foyers, 46 établissements de soins de longue durée et 5 résidences d'hébergement temporaire.

■ Une capacité d'accueil de 38 000 places

L'ensemble de ces établissements offre une capacité d'accueil de près de 38 000 places, soit 6 % des places offertes au niveau national. Environ 79 % des places sont des chambres et 21 % sont des logements.

Dans les années 80, un mouvement de médicalisation des places d'hébergement pour personnes âgées s'est mis en place avec la création de places de sections de cure médicale permettant d'accueillir les personnes ayant besoin d'une surveillance médicale et paramédicale, en leur évitant une hospitalisation. Depuis 1999, la médicalisation s'organise autour d'une convention tripartite liant l'établissement, l'État et le Conseil général. Les établissements ayant signé une convention deviennent des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et la totalité de leurs places sont médicalisées.

Au 1^{er} janvier 2004, 19 000 places sont médicalisées, soit la moitié de la capacité d'accueil régionale. Elles se situent dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dans les sections de cure médicale des maisons de retraite et des logements foyers et dans les unités de soins de longue durée.



L'enquête EHPA

L'enquête EHPA 2003 est une enquête nationale auprès de l'ensemble des établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées (maisons de retraite, logements foyers, établissements d'hébergement temporaire) et des unités de soins de longue durée du secteur sanitaire.

Les établissements de statut public communal ou départemental totalisent 55 % de la capacité régionale. Le secteur public prédomine pour les logements foyers avec 81 % de la capacité, mais est minoritaire au sein des maisons de retraite. Les deux tiers de la capacité d'accueil de ces dernières relèvent à parts égales du secteur privé à but lucratif ou du secteur privé à but non lucratif. Les maisons de retraite ont une capacité moyenne de 58 places. La taille moyenne des établissements varie selon le statut juridique : les maisons de retraite rattachées à un hôpital sont de plus grande taille avec 92 places en moyenne contre 42 pour celles privées à but lucratif. Les logements foyers présentent une capacité moyenne de 45 places et les unités de soins de longue durée de 62 places.

■ Un taux d'équipement de 131 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus

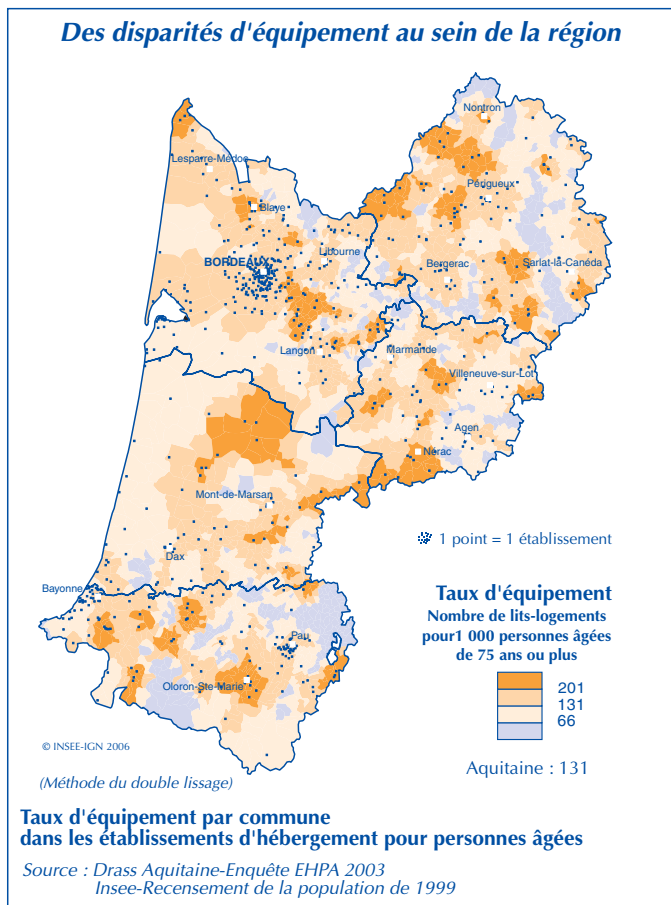
Le nombre de places installées en établissement d'hébergement s'établit en moyenne à 131 pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus, soit un taux inférieur à celui observé au niveau national (140 pour 1 000). Il se décline en 94 places en maisons de retraite, 27 en logements foyers et 10 en unités de soins de longue durée.

Le département de la Gironde avec 41 % de la capacité régionale détient le plus fort taux d'équipement, précédant celui de la Dordogne. Des écarts de taux d'équipement existent également à l'intérieur de chaque département. Si 26 % des communes de Gironde ont au moins un établissement d'accueil, ce n'est le cas que pour seulement 13 % des communes du reste de la région. Malgré l'implantation de nombreux établissements, les communes situées sur la côte basque, qui comptent une forte proportion de personnes âgées, affichent des taux d'équipement en deçà du taux moyen régional. C'est également le cas des communes plutôt rurales situées à l'est de la Dordogne et du département de Lot-et-Garonne et au nord-est du Béarn.

■ Les trois quarts des personnes dépendantes

La progression de la médicalisation des établissements ces dernières années permet aux établissements de prendre en charge une population de plus en plus dépendante. Le nombre de personnes âgées dépendantes, c'est-à-dire évaluées dans les GIR 1 à 4 (cf. page 13), rapportée au nombre total de résidents atteint

Des disparités d'équipement au sein de la région



74 %, avec des proportions variables selon les catégories d'établissements. C'est logiquement dans les unités de soins de longue durée que cette part est la plus forte : 84 % des personnes accueillies sont évaluées en GIR 1 ou 2. Les logements foyers peu médicalisés et destinés à une population relativement autonome n'accueillent qu'une minorité de personnes âgées dépendantes (32 % de GIR 1 à 4).

■ Près des deux tiers des emplois occupés par des personnels paramédicaux ou soignants

Au 1^{er} janvier 2004, les établissements d'hébergement pour personnes âgées de la région emploient 18 200 personnes, soit 15 700 équivalents temps plein (ETP). Le personnel paramédical ou soignant est le plus représenté avec 38 % de l'ensemble des effectifs en ETP. Il est majoritairement composé d'aides-soignants et d'infirmiers. Viennent ensuite les agents de service hospitaliers (A.S.H.) et les agents de service du secteur privé (30 % des ETP), les personnels des services généraux (20 %), les personnels de direction, de gestion et d'administration (8 %), le

personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation (4 %) et le personnel médical (0,6 %).

L'âge moyen du personnel est de 41 ans. Il varie sensiblement selon les fonctions exercées, les personnels de direction et médicaux étant les plus âgés (48 ans). Les femmes sont majoritaires au sein du personnel des établissements d'hébergement (86 %). Si elles constituent la quasi-exclusivité des aides soignants, agents de service hospitaliers et infirmiers, elles sont moins bien représentées parmi le personnel de direction et minoritaires dans le personnel médical.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées disposent en moyenne d'un effectif d'environ 42 personnes en ETP pour 100 places. C'est un taux d'encadrement inférieur à celui observé au niveau national : 45 ETP pour 100 places. Il varie selon les catégories d'établissement et le degré de médicalisation des établissements. Les logements foyers, qui accueillent les personnes les moins dépendantes, détiennent le taux le plus bas (15), tandis que les unités de soins de longue durée sont les mieux pourvues avec un taux d'encadrement global de 72. □

Dominique MORIZUR
DRASS Aquitaine

POUR EN SAVOIR PLUS...

- **"60 000 Aquitains âgés dépendants à l'horizon 2015"**
Étude Drass - Insee - Insee Aquitaine - Le quatre pages n° 150 - janvier 2006
- **"L'APA en Aquitaine, situation au 31 décembre"**
Drass Aquitaine - Infostat n° 86
- **"Les établissements d'hébergements pour personnes âgées en Aquitaine"** Drass Aquitaine - Infostat n° 87
- **"L'opinion des résidents d'établissements pour personnes âgées sur leurs conditions de vie"**
Drass Aquitaine - Infostat n° 88

Évaluation de la perte d'autonomie : la grille AGGIR

L'outil AGGIR (autonomie gérontologique groupe iso-ressources) permet d'évaluer l'expression de la perte d'autonomie de la personne âgée tant à domicile qu'en institution, à partir des activités effectuées ou non par la personne.

La grille AGGIR classe les personnes âgées en 6 niveaux d'autonomie, du GIR 1 (Groupes-Iso-Ressources) comprenant les personnes les plus dépendantes au GIR 6 les plus autonomes.

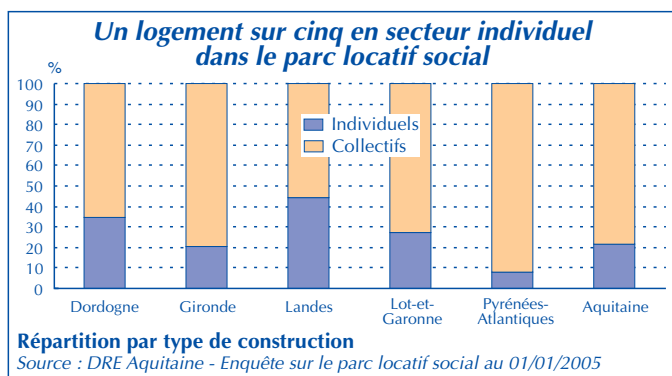
44 logements sociaux pour 1 000 habitants, un ratio faible

Au 1^{er} janvier 2005, 129 700 logements composent le patrimoine locatif social de l'Aquitaine. On compte 44 logements sociaux pour 1 000 habitants contre 70 au niveau national. Un logement social sur cinq est un habitat individuel. Le taux de vacance est stable et plus faible qu'au niveau national.

Au 1^{er} janvier 2005, le patrimoine locatif social de l'Aquitaine regroupe 129 700 logements, en progression de 0,9 % par rapport à l'année précédente. La densité du parc locatif social est faible : elle est en moyenne de 44 logements sociaux pour 1 000 habitants, contre 70 au niveau national. Elle est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale. Elle s'élève à 69 logements pour 1 000 habitants dans les unités urbaines de plus de 50 000 habitants et atteint 78 % dans l'unité urbaine de Bordeaux. Dans l'espace rural, la densité moyenne est de 9 %.

■ Une répartition inégale sur le territoire

La majorité du parc locatif social, 56 %, est située en Gironde, département le plus peuplé de l'Aquitaine (44 % de la population). Le parc des Pyrénées-Atlantiques (20 %) est deux fois plus important que celui de la Dordogne (10 %). Les Landes et le département de Lot-et-Garonne se répartissent chacun 7 % du parc aquitain. C'est en Gironde que le nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants est le plus élevé : 56. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le parc est aussi dense qu'en moyenne aquitaine. Dans les trois autres départements, la densité avoisine les 30 pour 1 000.



Les logements individuels représentent 21,4 % de l'ensemble du parc. En zone rurale, ce taux atteint 77 %. L'habitat collectif prédomine dans le département des Pyrénées-Atlantiques (92 %), tandis que dans les Landes, 44 % des logements sociaux sont des logements individuels.

■ Des logements de 3 et 4 pièces

Les logements de 3 et 4 pièces sont les plus nombreux. Ils représentent 69 % de l'habitat collectif et 81 % de l'habitat individuel. Les logements individuels sont plus grands que les

L'enquête annuelle sur le parc locatif social

L'enquête annuelle sur le parc locatif social est réalisée auprès des organismes gestionnaires du parc : offices publics d'HLM (OP HLM), offices publics d'aménagement et de construction (OPAC), entreprises sociales pour l'habitat (ESH), sociétés d'économie mixte (SEM), associations, etc... Les logements concernés par l'enquête sont les logements locatifs conventionnés ou non.

logements collectifs : 60 % d'entre eux ont 4 pièces ou plus, contre 37 % des logements collectifs. Les organismes construisent actuellement sensiblement moins de grands habitats (5 pièces ou plus) et la surface des pièces est plus petite.

■ Taux de vacance stable

Début 2005, 1 630 logements sont vacants, soit 1,3 % du parc proposé à la location, taux identique à celui de l'année précédente. Au niveau national, ce taux est le double : 2,7 %. La vacance est plus forte dans le collectif (1,4 %) que dans l'individuel (0,9 %). La vacance la plus importante est constatée en Dordogne et Lot-et-Garonne, avec des taux de 2,4 et 3 %. En Gironde, ce taux est seulement de 0,9 %. 590 logements sont vacants depuis plus de 3 mois, soit un taux de 0,5 %, contre 0,4 % l'année précédente. Le taux équivalent national égale 1,5 %.

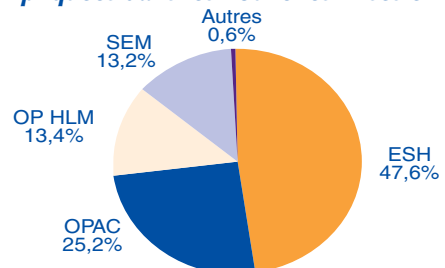
■ Taux de mobilité plus fort dans le collectif

En 2004, le taux de mobilité dans le parc en service depuis au moins l'année 2003 s'élève à 10,3 %. Il est légèrement inférieur à celui de l'année précédente et semblable à la moyenne nationale. Dans le collectif, la mobilité est plus forte (11,1 %) que dans l'individuel (7,7 %). La mobilité la plus faible est constatée dans les Pyrénées-Atlantiques, et plus précisément sur la Côte Basque.

■ Un parc encore ancien

Plus de la moitié du parc, 52 %, a été mise en service avant 1977, année de la refonte du système de financement du logement social. Les Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) sont de plus en plus impliquées dans la construction des logements sociaux. Tandis qu'elles possèdent 45 % du parc existant, elles ont mis en service 48 % de l'ensemble des nouvelles mises en location de 2004, contre 39 % pour les offices publics d'HLM (propriétaires de 46 % du parc).

Les ESH impliquées dans les nouvelles mises en service



Répartition des mises en service de 2004, selon la catégorie d'organisme gestionnaire
Source : DRE - Enquête sur le parc locatif social au 01/01/2005

En 2004, 2 180 logements ont été mis en location pour la première fois, dont 90 % de logements neufs. □

Carole ZAMPINI
DRE Aquitaine

Les retraites constituent le quart des revenus déclarés par les ménages aquitains

Les revenus déclarés des ménages aquitains en 2003 placent la région au cinquième rang des régions métropolitaines. Les retraites représentent toujours plus du quart des revenus déclarés en Aquitaine. Les salaires moyens sont comparables à ceux des autres régions de province, avec un écart plutôt favorable aux cadres et un écart opposé pour les ouvriers.

Les déclarations de revenus pour l'année 2003 concernent 1,23 million de ménages aquitains. Il s'agit de revenus déclarés au fisc, avant redistribution par les impôts et les prestations, et sans tenir compte des revenus non imposables. Un Aquitain sur deux vit dans un ménage percevant 15 160 € par unité de consommation (uc) ou "équivalent adulte". L'Aquitaine se place ainsi au 5^e rang des régions de province derrière l'Alsace, Rhône-Alpes, Centre et Bretagne. Ce revenu médian est plus faible pour les régions limitrophes : 14 980 € pour Midi-Pyrénées (10^e rang), 14 970 € pour le Limousin et 14 390 € en Poitou-Charentes (18^e rang).

L'éventail des revenus déclarés est relativement restreint en Aquitaine : 10 % des ménages déclarent un revenu par uc inférieur à 6 130 €, et 10 % un revenu par uc supérieur à 29 560 €, soit 4,5 fois plus. En comparaison, ce rapport inter-décile s'élève à 6,9 en Nord - Pas-de-Calais, et s'établit à 4 en Picardie.

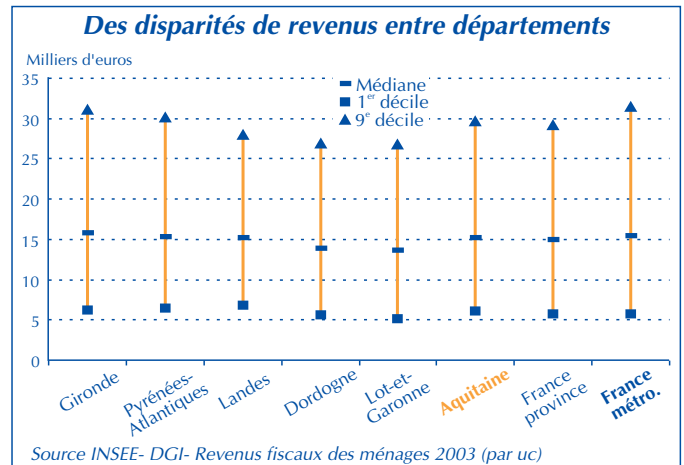
La part des pensions, retraites et rentes reste conséquente dans la région, elle dépasse le quart des revenus. Les revenus salariaux et les traitements constituent la part majoritaire des revenus (y compris les indemnités de maladie et de chômage). Elle s'établit aux environs de 61 % pour l'Aquitaine, ce qui la place au 15^e rang des régions métropolitaines.

Plus du quart des revenus régionaux déclarés sous forme de retraites

	Traitements, salaires	Revenus non salariaux	Retraites, rentes, pensions	Autres revenus
Gironde	65,5	7,6	22,9	4,0
Pyrénées-Atlantiques . . .	59,0	8,3	27,8	4,9
Landes	58,0	9,1	28,5	4,4
Lot-et-Garonne	56,5	9,9	28,6	5,0
Dordogne	54,8	8,9	31,8	4,5
Aquitaine	61,1	8,3	26,2	4,4
France de province	64,1	7,7	24,2	4,0
France métropolitaine . . .	66,2	7,1	22,6	4,1

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux 2003 localisés des ménages (en %)

Une grande disparité de revenus est constatée entre les départements aquitains. En Dordogne et Lot-et-Garonne, les revenus médians par uc sont nettement inférieurs au niveau régional : respectivement 13 900 € et 13 700 €. A contrario, la Gironde se distingue avec un revenu médian par uc de 15 850 €. Elle se positionne au 21^e rang des départements métropolitains. Parmi les Aquitains les plus "riches" (9^e décile), les Girondins déclarent un revenu supérieur de 16 % à celui des Lot-et-Garonnais les plus "riches". Malgré un revenu médian très proche (15 500 €), les Pyrénées-Atlantiques et les Landes n'offrent pas la même éventail de revenus. Les disparités sont plus accentuées pour les Pyrénéens.



Source INSEE- DGI- Revenus fiscaux des ménages 2003 (par uc)

Les salaires moyens régionaux sont équivalents à ceux de la France de province. Cependant, l'analyse par catégories socio-professionnelles met en exergue certaines différences. Les cadres aquitains bénéficient de l'écart le plus favorable.

Des rémunérations plus faibles pour les ouvriers aquitains

	Aquitaine	Province	France entière
Ensemble	15 415	15 358	16 552
Cadres	33 342	32 514	35 458
Professions intermédiaires . . .	18 761	18 710	19 025
Employés	11 213	11 148	11 425
Ouvriers qualifiés	13 801	14 001	14 160
Ouvriers non-qualifiés	9 153	9 336	9 334

Revenus salariaux annuels moyens nets de prélèvement (en euros)

Source : Insee - DADS 2003

Et ce sont les femmes cadres qui gagnent en moyenne jusqu'à 5 % de plus que leurs homologues des autres régions de province. À l'opposé, les ouvrières qualifiées et non-qualifiées sont moins bien rémunérées. En 2003, elles perçoivent respectivement 4 % et 6 % de moins que leurs consœurs provinciales. Ces écarts avec la France de province reflètent pour l'essentiel la nature des activités implantées en Aquitaine. □

Florence MATHIO
Insee Aquitaine

Méthodologie page 34

L'emploi salarié augmente en 2005, surtout dans la construction et les services

La croissance de l'emploi avait redémarré en 2004, elle semble accélérer en 2005. La construction et les services sont les secteurs créateurs d'emploi. L'industrie perd moins d'emplois que les années précédentes. La création d'emploi dans le secteur du commerce ralentit. Au total, le nombre d'emplois salariés dans le secteur privé marchand non agricole est en hausse de 2,1 % sur l'année en Aquitaine, si l'on tient compte de l'intérim. La situation est nettement meilleure dans la région qu'au niveau national.

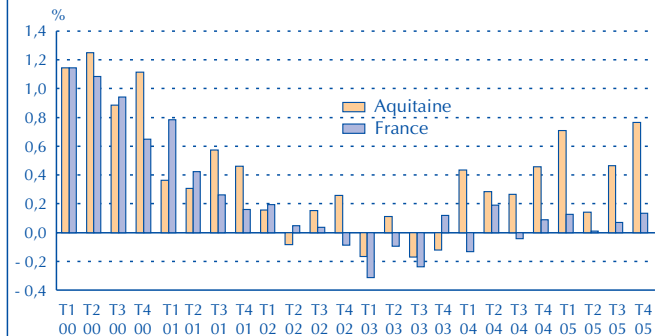
En 2003, l'emploi avait diminué en Aquitaine. En 2004, il a progressé légèrement. Et en 2005, l'emploi croît à nouveau et de façon plus sensible. D'après les données provisoires, le nombre d'emplois salariés dans le secteur privé marchand non agricole progresserait dans la région de 1,8 % sur l'année 2005 (en glissement annuel hors intérim). Il s'agit du taux le plus fort observé depuis quatre ans.

Au 1^{er} janvier 2005, 1 181 000 emplois, dont 88 % sont des emplois salariés, sont estimés dans la région. La part de l'Aquitaine sur l'ensemble de la France reste de 6,3 % pour l'emploi non-salarié et de 4,6 % pour l'emploi salarié.

Au cours de l'année 2004, l'emploi total avait augmenté deux fois plus vite en Aquitaine qu'au niveau France : 0,4 % au niveau régional contre 0,2 % au niveau national. L'emploi salarié avait progressé de 0,2 % alors qu'il stagnait au niveau national. Dans la région, en 2004, l'agriculture et l'industrie ont encore perdu des emplois.

Au cours de l'année 2005, la reprise s'accélère. Les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles sont en progression plus vive qu'en 2004.

La région plus dynamique sur le front de l'emploi en 2005



Évolution de l'emploi salarié* dans le secteur concurrentiel

Source : Urssaf - Traitement Insee * Données CVS hors agriculture y compris l'intérim

■ Une progression de 2,1 % en 2005

Le dynamisme semble plus vif en Aquitaine, puisque les effectifs y croîtraient de + 1,8 % sur l'année et même de + 2,1 % en incluant l'intérim, contre seulement + 0,3 % au niveau national.

L'évolution trimestrielle moyenne s'établit à + 0,4 % dans la région en 2005. Elle était de 0,3 % en 2004. Le quatrième trimestre a été particulièrement actif.

■ Construction et services en tête

La construction (6 % de l'emploi salarié) arrive en tête avec, en glissement annuel, une progression importante de 4,8 % des emplois salariés sur l'année, soit 2 points de plus qu'en 2004.

Les services marchands (44 % de l'emploi salarié) progressent de 3,1 % en 2005. Ce secteur créateur d'emplois n'avait pas connu des rythmes d'expansion aussi prononcés depuis 2001. Il retrouve depuis un an une progression de l'emploi, avec une évolution moyenne trimestrielle de 0,8 %. Hormis les transports en déficit depuis 2 ans, tous les secteurs sont en hausse. Les créations d'emploi en 2005 dans les activités immobilières sont remarquables, particulièrement en début d'année, et le taux de croissance de ce secteur a doublé sur un an, soit 11 %. Dans le secteur des services aux entreprises, plus gros créateur d'emplois tous secteurs confondus, la croissance accélère de façon considérable en 2005 avec 6,4 %, niveau le plus haut constaté depuis quatre ans.

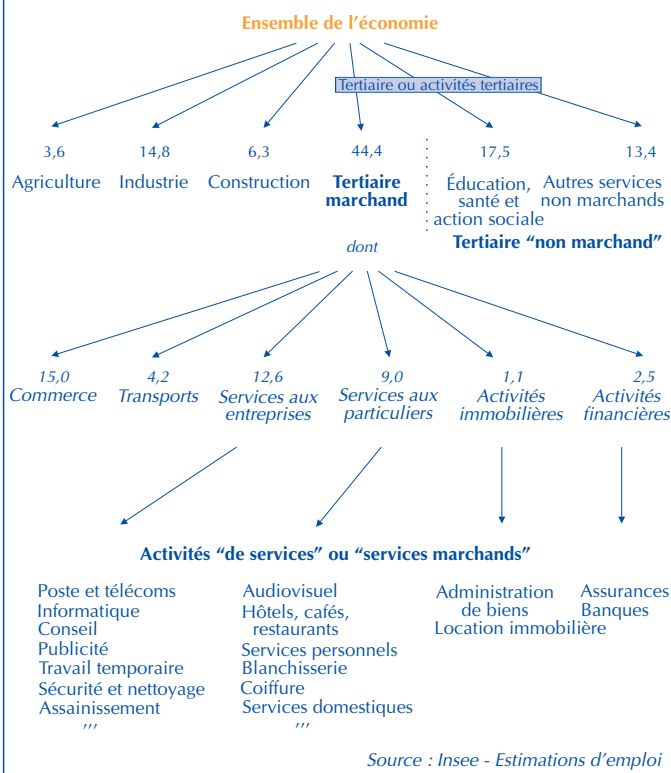
■ Ralentissement dans le commerce

Le commerce perd de sa vitalité en 2005, et l'augmentation des emplois y est stoppée.

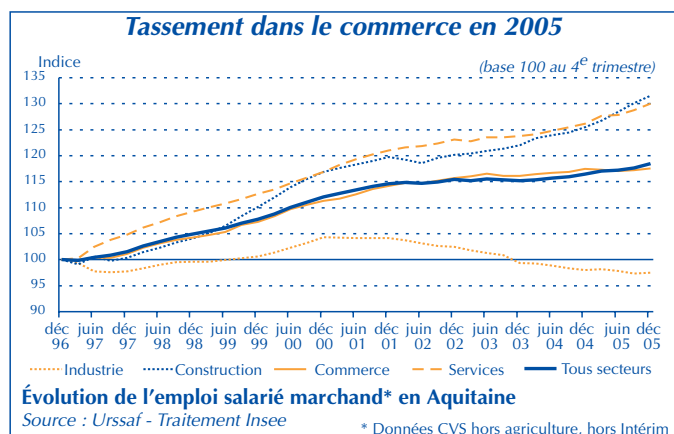
Les effectifs baissent dans le commerce de gros et la réparation automobile, mais ils progressent dans le commerce de détail.

La répartition des emplois salariés dans l'économie aquitaine

en % d'emploi salarié au 01/01/2005



Source : Insee - Estimations d'emploi



Bon résultat pour les IAA

Dans l'industrie, selon les données provisoires, l'emploi reste en recul avec 0,5 % de diminution pour 2005. Mais le rythme de la baisse est divisé par six par rapport à l'année 2003.

Les industries agricoles et alimentaires, avec une forte saisonnalité en fin d'année 2005, bénéficient d'une croissance remarquable de 3,8 % en glissement annuel.

Les effectifs du secteur des industries des biens d'équipement se stabilisent entre décembre 2004 et décembre 2005, après avoir diminué en 2003 et 2004. Le secteur de la construction aéronautique a repris des couleurs, avec une progression de 2 %. Les secteurs des industries mécaniques et des équipements électriques et électroniques perdent des effectifs. Les difficultés de SOGERMA en Gironde font augurer des pertes d'effectifs pour 2006.

Toujours dans le rouge, le secteur des biens de consommation perd sur un an 3 % de ses effectifs. Tous les sous-secteurs sont en perte de vitesse en 2005. La hausse du nombre d'emplois dans la "pharmacie, parfumerie et entretien" est stoppée en fin d'année. Finalement, ce secteur perd des emplois entre décembre 2004 et 2005 (-1 % en décembre 2005 contre +6 % en décembre 2004). La chute des emplois dans les industries des équipements du foyer est moins importante qu'en 2004.

Les effectifs salariés diminuent aussi dans le secteur des biens intermédiaires, comme les années précédentes. Les secteurs les plus affectés sont l'industrie textile et l'industrie des composants électriques et électroniques.

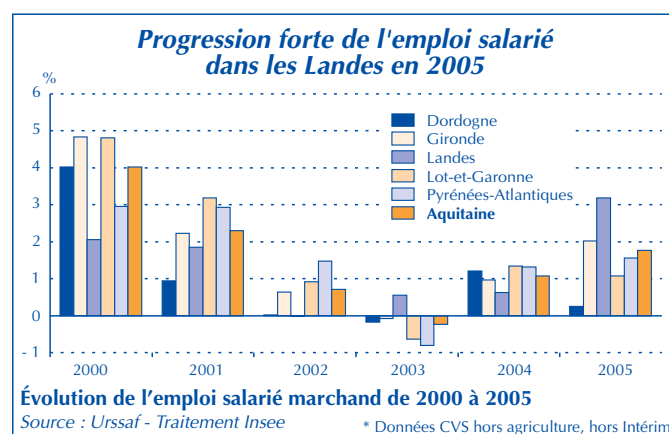
L'industrie automobile (4 800 emplois salariés en début d'année 2005) continue à perdre des emplois plus encore qu'en 2003 et 2004. Ses effectifs sont en chute de 4 % sur l'année 2005. Le constructeur américain implanté à Blanquefort en Gironde annonce encore des réductions d'emploi suite à la mévente des 4x4 Explorer et Ranger sur le marché nord-américain, due en partie à la hausse du carburant.

La Dordogne en retrait

La croissance de l'emploi est tangible dans tous les départements aquitains, mais de manière différenciée. Elle a été vive au quatrième trimestre. La progression dépasse 3 % (en glissement annuel) dans les Landes. La Gironde se situe au-dessus de la moyenne régionale avec 2 %. Les Pyrénées-Atlantiques enregistrent une hausse de 1,6 %. Le département de Lot-et-Garonne suit

avec 1,1 %. La Dordogne est en retrait avec une faible augmentation de 0,3 % entre décembre 2004 et décembre 2005, conséquence de perte d'emplois aux deuxième et troisième trimestres.

L'emploi industriel augmente en 2005 dans les Landes (4 %), après avoir baissé en 2004. Cette progression est due à l'évolution des effectifs dans les IAA landaises, et également dans les industries des équipements électriques et électroniques et dans les industries des composants électriques et électroniques. L'emploi industriel croît faiblement dans les Pyrénées-Atlantiques (0,4 %). Il avait augmenté en 2004 en Lot-et-Garonne grâce aux recrutements intervenus dans la pharmacie, mais il chute en 2005.



Les effectifs de la construction augmentent partout.

Les effectifs du commerce augmentent en Gironde et dans les Landes. Le département des Pyrénées-Atlantiques est le seul dont les effectifs du commerce de détail diminuent en 2005.

Les services sont créateurs d'emplois dans tous les départements. □

Élisabeth NADEAU
Insee Aquitaine

Les estimations d'emploi

L'Insee réalise une fois par an une **estimation de l'emploi total - salarié et non salarié** - dans les secteurs marchands et non marchand. Ces estimations sont établies à partir du dernier recensement de la population actualisé sectoriellement par les évolutions issues principalement de sources administratives.

L'évolution de **l'emploi salarié marchand** est évaluée chaque trimestre à partir des Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF) puis transmis trimestriellement à l'INSEE. Une chaîne de traitement de ces données dite EPURE (Extension du Projet URSSAF aux Revenus et à l'Emploi) est utilisée par l'INSEE.

Le champ est celui des salariés soumis à la contribution sociale généralisée (CSG), à l'exception des apprentis dont les cotisations sociales sont prises en charge par l'État. Sont aussi exclus, les secteurs relevant de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), les emplois domestiques dont une part importante relève du chèque emploi-services, l'administration, l'éducation, les grandes entreprises nationales (les postes et télécommunications, la Banque de France, SNCF, EDF-GDF...). L'emploi salarié marchand ainsi défini représente environ 60 % du total de l'emploi salarié

Emploi total en Aquitaine

NES 4	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Aquitaine	
	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05
Agriculture . . .	11 944	-0,3	31 458	-0,3	9 871	-1,0	11 928	1,5	13 795	-1,0	78 996	-0,2
Industrie	20 670	-1,8	68 089	-2,1	21 437	-3,0	17 477	0,8	36 686	-0,7	164 359	-1,6
Construction . .	12 546	2,6	34 448	2,4	9 443	3,9	8 644	2,4	17 461	1,9	82 542	2,5
Tertiaire.	95 027	0,5	415 582	0,7	89 662	1,1	78 471	-0,2	176 436	0,4	855 178	0,6
Total	140 187	0,3	549 577	0,4	130 413	0,5	116 520	0,3	244 378	0,3	1 181 075	0,4

Emploi salarié en Aquitaine

NES 4	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Aquitaine	
	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05	Effectif au 1/1/05 (p)	Evol.(*) 04-05
Agriculture . .	3 487	-1,5	21 939	-0,7	4 124	-1,4	4 883	4,6	3 380	-1,6	37 813	-0,3
Industrie	19 194	-1,8	64 402	-2,3	20 504	-3,1	16 261	1,0	34 628	-0,8	154 989	-1,7
Construction .	9 125	2,6	28 054	2,5	7 890	4,5	6 731	3,2	13 891	2,0	65 691	2,7
Tertiaire	85 992	0,3	385 892	0,6	81 513	0,9	71 108	-0,4	161 611	0,2	786 116	0,4
dont :												
Commerce	18 122	1,4	70 616	0,8	16 732	1,4	17 899	-0,9	32 913	-0,8	156 282	1,0
Services	67 870	0,0	315 276	0,6	64 781	0,7	53 209	-0,3	128 698	-0,2	629 834	0,3
Total	117 798	0,0	500 287	0,3	114 031	0,3	98 983	0,3	213 510	0,2	1 044 609	0,2

Source : Insee - Estimations d'emploi - Activité économique de synthèse en 4 postes

(*) : évolution 04-05 en %

(p) : provisoire

Une diminution importante du chômage en 2005

En 2005, le chômage a diminué de 5,2 % en Aquitaine, à l'image de la situation en France métropolitaine. Le chômage des jeunes a fortement régressé ainsi que, dans une moindre mesure, celui des femmes et des chômeurs de longue durée. Le marché du travail a été plus dynamique, en particulier au second semestre.

Fin décembre 2005, l'Aquitaine compte 118 000 demandeurs d'emploi de catégorie 1, inscrits à l'ANPE, soit 5,2 % de moins qu'en décembre 2004.

En France métropolitaine, la diminution est identique et on dénombre 2 382 000 chômeurs. Dans les Landes, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques, la diminution du chômage est supérieure à celle de l'ensemble de l'Aquitaine.

Tous les départements concernés par la réduction du chômage

DEFM cat 1	Données brutes au 31 décembre		05/04 (%)
	2004	2005	
Dordogne	14 605	14 127	- 3,3
Gironde	63 104	59 452	- 5,8
Landes	12 965	12 054	- 7,0
Lot-et-Garonne	11 673	11 579	- 0,8
Pyrénées-Atlantiques	22 074	20 781	- 5,9
Aquitaine	124 421	117 933	- 5,2
France (en milliers)	2 513,2	2 381,8	- 5,2

Source : DRTEFP - ANPE

Note : les DEFM de catégorie 1 sont les demandeurs d'emploi à durée indéterminée, à temps plein.

Toutes les régions françaises ont bénéficié, à des degrés divers, de la baisse du chômage. L'Aquitaine se situe en 7^e position dans le classement des plus fortes diminutions avec notamment un écart important avec nos voisins de Midi-Pyrénées (- 6,6 %). C'est à partir du mois de juillet 2005 que le chômage en Aquitaine a commencé à s'inscrire à la baisse pour diminuer de façon marquée dans les deux derniers mois de l'année.

■ Une nette amélioration de la situation des jeunes

En Aquitaine, 23 000 personnes de moins de 25 ans sont inscrites en catégorie 1 à l'ANPE fin 2005, soit une réduction de 8,3 % en un an. En Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques, qui à eux deux concentrent près de 70 % des jeunes au chômage, la baisse est respectivement de 9,6 % et 7,3 %. En France métropolitaine, la diminution est de 5,8 %.

L'amélioration est moindre pour ce qui concerne la situation des femmes et les chômeurs inscrits depuis un an et plus. Le nombre de femmes au chômage, 61 400, a diminué, en glissement annuel, de 4 % en Aquitaine, soit 0,4 point de moins qu'en France. Elles représentent 52 % des chômeurs en Aquitaine, soit 4 points

de plus qu'en France métropolitaine. De façon récurrente, c'est dans les Landes que la proportion des femmes au chômage est la plus forte, 55 %, soit 3 points de plus qu'en Aquitaine.

La part des femmes en catégorie 1 toujours plus forte

	Femmes	Moins de 25 ans	Chômeurs de longue durée
Dordogne	52,5	19,4	30,3
Gironde	51,3	20,0	31,7
Landes	55,1	18,1	30,1
Lot-et-Garonne	50,5	20,8	29,6
Pyrénées-Atlantiques	52,7	18,3	32,0
Aquitaine	52,0	19,5	31,2
France	48,1	20,1	30,5

Part dans l'ensemble des DEFM de catégorie 1 au 31/12/2005 (%)

Source : DRTEFP - ANPE

Les chômeurs de longue durée, inscrits à l'ANPE depuis un an et plus, représentent 31 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1 dans la région. Cette proportion est un peu plus faible en France (- 0,7 point). Ils sont 36 800 à la fin de l'année 2005 en Aquitaine. Leur nombre a diminué de 3,6 % en un an pour une réduction de 4,5 % en France métropolitaine.

En 2005, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 6 a diminué de 1,7 % en Aquitaine, comme en France. Cette évolution est nettement plus marquée dans les Pyrénées-Atlantiques (- 4,3 %), mais elle reste positive en Dordogne et Lot-et-Garonne. Sur les 27 100 demandeurs d'emploi de cette catégorie, 57 % sont des femmes, ce qui indique une précarité d'emploi plus forte que chez les hommes.

Bons résultats en Pyrénées-Atlantiques

Taux de chômage (%)	au 31 décembre	
	2004	2005
Dordogne	9,7	9,4
Gironde	10,9	10,2
Landes	9,3	8,7
Lot-et-Garonne	10,0	9,7
Pyrénées-Atlantiques	9,1	8,4
Aquitaine	10,1	9,6
France	10,0	9,6

Source : Insee (avril 2006)

■ Un second semestre dynamique

Le marché du travail en Aquitaine a montré, en 2005, un dynamisme plus marqué que l'année précédente, surtout au cours du second semestre. Pendant l'année, 164 000 offres d'emploi ont été déposées à l'ANPE, soit une augmentation de 4,5 % (+ 8,1 % en France). De même 146 000 offres ont été satisfaites, soit + 3,1 % de plus qu'en 2004. Il faut noter également une diminution de 2,2 % des inscriptions à l'ANPE.

La conjugaison de ces éléments, la mise en œuvre du plan de cohésion sociale, et l'évolution positive de l'emploi salarié aquitain peuvent expliquer la diminution du chômage dans la région. □

Christian BERGÉ
DRTEFP Aquitaine

Catégorie de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont classés par catégorie selon la nature de l'emploi qu'ils recherchent et leur disponibilité. Il existe huit catégories de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.

Cet article s'intéresse surtout aux catégories 1 et 6 :

La catégorie 1 concerne des demandeurs d'emploi recherchant un contrat à durée indéterminée et immédiatement disponible. Ces personnes n'ont au cours du mois exercé aucune activité ou une activité réduite de moins de 78 heures ;

La catégorie 6 concerne des personnes recherchant un emploi de même nature que la catégorie 1, mais qui ont exercé pendant le mois une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus.

L'année du Plan de Cohésion Sociale

L'année 2005 est particulière en ce sens que la plupart des mesures prévues dans le plan de cohésion sociale (PCS) ne sont mises en œuvre qu'à partir du mois de mai. Ainsi, un certain nombre de dispositifs comme les contrats emploi solidarité et les contrats emploi consolidé ont été maintenus au cours du premier trimestre. Ces chevauchements des diverses mesures complexifient un peu plus le bilan de l'année.

Des six mesures globalisées - les Contrats Insertion Emploi (CIE ancienne formule), les Stages d'Insertion et Formation à l'Emploi (SIFE collectifs et individuels), les Stages d'Accès à l'Entreprise (SAE) et les Contrats Emploi Solidarité (CES) et Consolidé (CEC) - gérées précédemment par l'ANPE et les Directions Départementales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, seuls deux contrats subsistent : le Contrat Initiative Emploi (CIE) rénové pour le secteur marchand et le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le secteur non marchand.

■ Les contrats aidés simplifiés

Ces contrats sont regroupés dans une enveloppe unique régionale (EUR) dont la gestion et la programmation sont confiées au Préfet de Région. La répartition des moyens budgétaires entre les départements s'effectue en fonction de la proportion des publics ciblés demandeurs d'emploi à traiter.

Les **Contrats Emploi Solidarité** et **Contrats Emploi Consolidé** (CES et CEC) ont été maintenus au cours du premier trimestre 2005. Certains CES ou CEC, signés en 2004, pouvaient être renouvelés pour une autre période. A partir d'avril, ils l'auront été sous forme de CAE.

En 2005, 165 CES et 3 158 CEC ont été signés, contre respectivement 12 420 et 850 en 2004.

Encore des CES et des CEC en 2005

	Contrats Emploi Solidarité en 2005	Contrats Emploi Consolidé en 2005	Ensemble
Dordogne.....	111	404	515
Gironde.....	7	1 575	1 582
Landes.....	0	317	317
Lot-et-Garonne.....	38	337	375
Pyrénées-Atlantiques..	9	525	534
Aquitaine.....	165	3 158	3 323

Source : CNASEA et DRTEFP

■ Surtout des femmes en CAE

Les **contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** sont mis en œuvre dans le cadre du PCS à partir de mai 2005 et s'adressent à des personnes en difficulté sur le marché du travail.

Les employeurs concernés relèvent du secteur non marchand : collectivités territoriales, personnes morales de droit public, etc... Ils perçoivent une aide de l'État modulée en fonction des publics bénéficiaires et du statut de l'employeur. Les taux sont fixés pour la région par arrêté du Préfet de Région. En 2005, en Aquitaine, ces contrats

concernent surtout des femmes (70 %). 89 % des bénéficiaires étaient inscrits à l'ANPE et 80 % étaient des chômeurs de longue durée (1 an et plus).

Dans la région, la moitié des bénéficiaires a moins de 34 ans et un sur quatre n'a pas de formation.

Les CAE pour le secteur non marchand

Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
1 053	4 102	844	884	1 614	8 497

Nombre d'embauches en CAE en 2005

Source : CNASEA et DRTEFP

Les CAE ont une durée moyenne d'un an et les secteurs ministériels les plus représentés sont l'éducation nationale et la santé-solidarité.

Le dispositif CIE (rénové) s'adresse également à des personnes en difficulté sur le marché du travail. Les employeurs relèvent du "secteur marchand". Comme pour le CAE, les aides aux employeurs sont modulées en fonction des publics bénéficiaires. Leurs taux sont fixés pour la région par arrêté du Préfet de Région. Parmi les contractants du CIE, on compte presque autant d'hommes que de femmes, majoritairement inscrits à l'ANPE (90 %) et chômeurs de longue durée (81 %). Seulement 13 % n'ont aucune formation et l'âge médian de cette population est de 36 ans. 70 % des CIE sont conclus dans le secteur tertiaire et ont une durée moyenne de 1 an.

Les CIE pour le secteur marchand

Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
507	1 891	393	360	868	4 019

Nombre d'embauches en CIE en 2005

Source : CNASEA et DRTEFP

■ Pour les bénéficiaires des minima sociaux

Certains dispositifs s'adressent plus particulièrement aux allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation spéciale solidarité et de parent isolé (ASS et API).

Le contrat d'avenir s'adresse au secteur non marchand. D'une durée déterminée de deux ans (sauf dérogations par arrêté des Préfets de département), il est renouvelable dans la limite de 3 ans ou plus pour certains publics. Il comprend obligatoirement des actions d'accompagnement et de formation professionnelle. Il est mis en œuvre par le président du Conseil général, le maire de la commune de résidence du

bénéficiaire ou le président d'une communauté de communes. L'employeur bénéficie d'une aide forfaitaire versée par le Conseil général (RMI) ou par l'État (ASS, API). Il est mis en œuvre par l'ANPE pour les allocations ASS, API et TH (Travailleur Handicapé).

Des résultats modestes en Aquitaine

Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
69	61	2	117	108	357

Nombre d'embauches en contrats d'avenir en 2005

Source : CNASEA et DRTEFP

Cette mesure n'a pas donné de bons résultats en Aquitaine. En 2005, 357 embauches ont été comptabilisées en Aquitaine. En comparaison, on compte 977 contrats d'avenir en Poitou-Charentes et 515 en Midi-Pyrénées.

Le Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA) est un dispositif, à l'instar du contrat d'avenir, qui s'adresse aux titulaires des minima sociaux pour des employeurs du secteur privé ou associatif assujettis au régime chômage. En Aquitaine, au titre du RMI, 147 conventions sont en cours de validité à la fin du mois de décembre 2005, soit 3 % des conventions nationales.

Les mesures concernant les jeunes

Le dispositif des **contrats jeunes en entreprises** existait avant le plan de cohésion sociale. Il s'adresse à des jeunes de 16 à 22 ans pour des employeurs assujettis à l'assurance chômage.

Progression des contrats jeunes en entreprise dans les Landes

	2004	2005	Évolution (%)
Dordogne	479	407	-15
Gironde	1 597	1 530	-4
Landes	396	434	10
Lot et Garonne	406	405	0
Pyrénées-Atlantiques	710	713	0
Aquitaine	3 588	3 489	-3

Contrats jeunes en entreprise et évolution 2005/2004

Source : DRTEFP

Ce dispositif participe peu à la création nette d'emplois. En effet, 4 contrats sur 10 sont rompus avant leur terme et près de la moitié des bénéficiaires étaient déjà sous contrat. Seuls 37 % d'entre eux étaient à la recherche d'un emploi.

L'apprentissage en hausse.

La promotion de **l'apprentissage** est un des objectifs inscrits dans le plan de cohésion sociale. Dans quatre départements aquitains sur cinq, on constate une augmentation du nombre de contrats en 2005.

L'apprentissage en progression, sauf dans les Landes

	2004	2005	Évolution (%)
Dordogne	1 809	2005	11
Gironde	4 708	5042	7
Landes	1 185	1239	5
Lot-et-Garonne	1 420	1346	-5
Pyrénées-Atlantiques	2 011	2280	13
Aquitaine	11 133	11 912	7

Nombre de contrats d'apprentissage et évolution

Source : DRTEFP

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis sans qualification du système scolaire. Les missions locales sont chargées de mettre en œuvre ce contrat d'un an, renouvelable dans certains cas. Les régions, au travers de leurs compétences propres (apprentissage, formation professionnelle), sont appelées à être partenaires de ces actions d'accompagnement. Les jeunes, en dessous du niveau CAP, peuvent bénéficier d'un CIVIS renforcé d'une durée d'un an renouvelable jusqu'à l'accès à un emploi durable. Ils représentent la moitié des contrats réalisés en Aquitaine. La part des femmes dans le dispositif est de 42 %.

Des contrats pour des jeunes sortis sans qualification du système scolaire

Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
635	2 993	295	490	1 004	5 417

Nombre d'entrées en CIVIS en 2005

Source : Missions locales/Parcours3

Les contrats de professionnalisation ont remplacé, à partir d'octobre 2004, les contrats de qualification (jeunes et adultes), et les contrats d'adaptation et d'orientation au bénéfice des jeunes. En Aquitaine, en 2005, 92 % des contrats réalisés s'adressent aux jeunes, contre 87 % en 2004. □

Des contrats en majorité pour les jeunes

	Jeunes	Adultes	Ensemble	Évolution en %
Dordogne	601	69	670	-24
Gironde	1 908	242	2 150	-42
Landes	352	70	422	-24
Lot-et-Garonne	397	58	465	-28
Pyrénées-Atlantiques	878	178	1 056	-20
Aquitaine	4 136	617	4 763	-33

Nombre de contrats de professionnalisation en 2005

Source : DRTEFP

L'évolution est calculée par rapport aux contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation réalisés en 2004.

Christian BERGÉ
DRTEFP Aquitaine

Baisse des productions agricoles en 2005

Sans être caniculaire, 2005 a été une année de sécheresse. Cela a pénalisé les rendements et réduit les volumes de productions végétales. La filière oléagineuse se développe cependant, dopée par les ouvertures sur les biocarburants. Du côté des productions animales, les éleveurs bovins ont pu maintenir leurs prix en anticipant la baisse de la demande.

Deux problèmes sanitaires sérieux ont touché les Aquitains en 2005 : d'une part une prolifération d'algues ayant entraîné un arrêt de la production d'huîtres au printemps, d'autre part l'épizootie de grippe aviaire commencée dès l'automne et qui suscite encore de vives inquiétudes par son impact sur les ventes de volailles.

Une caractéristique essentielle de l'année 2005 reste le déficit d'eau. Le mois d'avril est le seul à avoir reçu sensiblement plus de précipitations que sa moyenne mensuelle. Sur l'ensemble de l'année, le volume d'eau tombé sur le quart Sud-Ouest est inférieur de plus de 25 % à la normale. Toutefois, contrairement à 2003 où le déficit hydrique avait été amplifié par des chaleurs exceptionnelles, les températures en 2005, bien que supérieures aux normales saisonnières, n'ont pas atteint les mêmes sommets. Le premier semestre a bénéficié d'un fort ensoleillement et de températures élevées. Le second semestre a été plus proche des normales et la fin de l'année relativement fraîche.

■ Baisse des surfaces en maïs

Consommatrice d'eau, la culture de maïs a pâti de la sécheresse de l'année. En moyenne régionale, le rendement 2005 établi à 78 q/ha en Aquitaine, est en déclin de 14 % par rapport à 2004. La chute est plus spectaculaire (- 30 %) sur les surfaces non irriguées qui constituent deux cinquièmes des superficies en maïs. Au final, la production perd plus de 20 %, soit 700 000 tonnes. Cet abaissement n'est pas uniquement dû aux rendements décroissants. La sole de maïs grain perd 26 000 hectares, soit 7,4 %, alors que celle de maïs fourrage augmente de 13 000 hectares. En effet, une partie des surfaces a été réorientée vers le maïs ensilage en vue de pallier les déficits fourragers, une autre partie a été consacrée à des cultures céréalières moins exigeantes en eau. Enfin, le passage de 5 à 10 % de l'obligation du gel a contribué à la transformation des assolements en jachères agronomiques ou en surfaces de colza destiné à la transformation industrielle, dont la culture est autorisée sur surfaces gelées.

Le maïs, qui représente près du quart de la valeur des productions végétales non viticoles hors subventions en Aquitaine, a maintenu durant l'année des cours relativement stables. Sur les 5 premiers mois de la campagne, le cours est croissant et s'établit en moyenne à 11,8 €/q rendu Bordeaux, en progression de 3 % sur la période précédente. Mais l'ouverture des importations à droits de douane réduits pourrait provoquer une pression à la baisse des cours.

Les superficies en blé, essentiellement du blé tendre, ont augmenté de 3 %, soit 700 hectares. Le triticale progresse de 2 200 hectares (+ 13 %). La progression des surfaces en blé se conjugue avec celle des rendements. La production régionale s'accroît donc de 5 %, dans un contexte de faiblesse des récoltes nationale et européenne. En dépit de l'excellente qualité - une teneur en protéine élevée, supérieure de 1 point à celle de

l'an dernier - les cours du blé, freinés par la concurrence des blés de la Mer Noire, sont restés à un niveau bas, proche du prix d'intervention. La moyenne des 5 premiers mois de la campagne est de 10 €/q, un niveau presque identique à ceux de la période antérieure.

■ Augmentation de la production oléagineuse

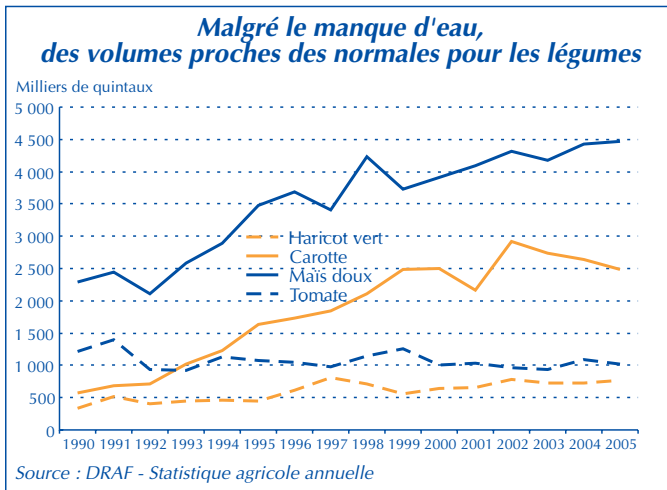
Alors que la production oléagineuse française progresse de 7 % en 2005, celle de l'Aquitaine gagne 12 points grâce à une forte progression de la récolte de colza. Cette hausse est soutenue par le dynamisme de la demande intérieure et les inquiétudes générées par la montée des prix pétroliers. Les surfaces oléagineuses, dopées par les nouvelles aides aux cultures énergétiques, gagnent 8 400 hectares (15 %). L'augmentation du taux de gel a par ailleurs favorisé les surfaces de colza qui ont gagné 18 %. Les cours se maintiennent depuis plusieurs campagnes. Cette tendance devrait se poursuivre avec le développement attendu de la filière de l'ester.

Le soja marque le pas ; les surfaces ne progressent pas et les rendements décroissants en 2005 amènent une baisse de la production (- 12 %). Cependant, après une année de faiblesse de la demande mondiale et de dépréciation du dollar, les cours ont repris une tendance haussière, + 2 %. Le prix du tournesol a démarré la campagne à un bon niveau, mais s'est rapidement affaïssé malgré le repli de 2 % du volume de la récolte nationale. Cette situation intervient au préjudice des agriculteurs aquitains qui ont accru leur production de 16 %.

■ Rendements légumiers satisfaisants sur des surfaces en baisse

Les volumes de l'année sont assez proches des normales et les prix en meilleure situation que l'année précédente. L'asperge a été l'un des seuls légumes à connaître un résultat médiocre sur la campagne. Cette dernière, achevée dès juin, a connu un fort recul, particulièrement en début de période. Les reports de stocks sont fréquemment intervenus malgré la mise en place d'opérations promotionnelles. Les autres productions légumières importantes de l'Aquitaine ont été globalement satisfaisantes dans des marchés plutôt bien orientés. La froidure de l'hiver, suivie par un printemps exceptionnellement chaud, a permis un bon démarrage des cultures. Bien que la persistance de précipitations insuffisantes et les difficultés d'irrigation aient fini par perturber les cultures, les rendements ont pu limiter leur recul. Ils restent élevés pour les productions bénéficiant d'un fort taux de culture sous serres.

La saison de la tomate a été meilleure qu'en 2004. Les rendements en augmentation sur des superficies moindres et des cours supérieurs de 30 % à ceux de l'année passée expliquent ce résultat. Ceux-ci, très élevés en début de saison, se sont ensuite heurtés à l'automne, à la concurrence belge et néerlandaise, puis marocaine. Les cours en fin de période ont retrouvé un niveau bas.



Pour les carottes, la campagne 2004/2005 s'était terminée sur des conditions commerciales plus favorables, mais avec une baisse sensible des tonnages récoltés. Pour la campagne actuelle, les superficies ont diminué de 6,5 %, essentiellement en Gironde.

La filière française de maïs doux, à 60 % landaise, a perdu près de 25 % de sa production en 3 ans, essentiellement du fait de la concurrence étrangère. Les superficies sont en baisse par rapport à 2004, de 8 % en Aquitaine, de 16 % au niveau national. Par contre la récolte 2005 s'est bien déroulée, avec de bons rendements. Il y a très peu de parcelles non récoltées comme cela avait été le cas en 2003.

L'année est remarquablement optimiste pour le haricot vert. Les surfaces reprennent la tendance haussière amorcée en 1999, seulement stoppée l'an dernier. Les rendements poursuivent également leur progression quasi ininterrompue depuis 1992 ; et les prix ont gagné près de 17 % sur l'ensemble de l'année.

■ **Les prix des fruits ne se relèvent pas**

L'année 2004 s'était caractérisée par une production fruitière abondante, mais des prix en chute en raison d'une insuffisance de la consommation. Celle-ci n'a pas repris en 2005. Elle n'a pas non plus été suppléée par un sursaut des cours, malgré la baisse des volumes due aux conditions climatiques et à la sécheresse qui a gêné les rendements des cultures non irriguées.

La campagne fraisière a connu un démarrage difficile. Les prix très bas en première période se sont redressés à mi-campagne, à la faveur d'importations faibles et d'une production réduite. Ils ont amorcé une nouvelle descente en fin de campagne au point d'inquiéter la filière qui redoute un renouvellement de la crise. La baisse de la consommation perdure et les producteurs sont confrontés à la concurrence accrue des autres pays producteurs

bénéficiant d'une main d'œuvre saisonnière moins coûteuse. La fraise de Belgique est arrivée sur le marché avec un prix rendu inférieur aux fraises locales. Les prix à la consommation sont restés stables, mais la baisse des prix à la production diminue la marge des producteurs et attise les tensions avec la distribution.

La diminution des superficies des vergers de pommiers marque le pas. Avec 4 250 hectares en 2005, le niveau est équivalent à 2004. Les rendements sont en nette amélioration, + 11 %, à 430 q/ha. L'écoulement de la précédente campagne, moyenne en volume, a été limité par la faiblesse de la demande. Les stocks restés en stations ont été confrontés à une abondante production d'été, une hausse des importations et une baisse des exportations. Cette situation a été accentuée par l'augmentation, dans les autres pays européens, des importations en provenance de pays tiers. Les prix restés bas tout au long de la campagne 2004-2005, ont commencé la campagne 2005-2006 à un niveau encore inférieur.

Les prix de la prune à pruneau dont l'Aquitaine est le grand producteur (85 % de la production nationale), ont été globalement stables par rapport à 2004. Cette production, localisée en Lot-et-Garonne, a vu ses rendements décroître pour la seconde année consécutive après l'excellente année 2003. La qualité 2005 est bonne ; les rendements moyens sont inférieurs de 17 % à la moyenne quinquennale 2000-2004.

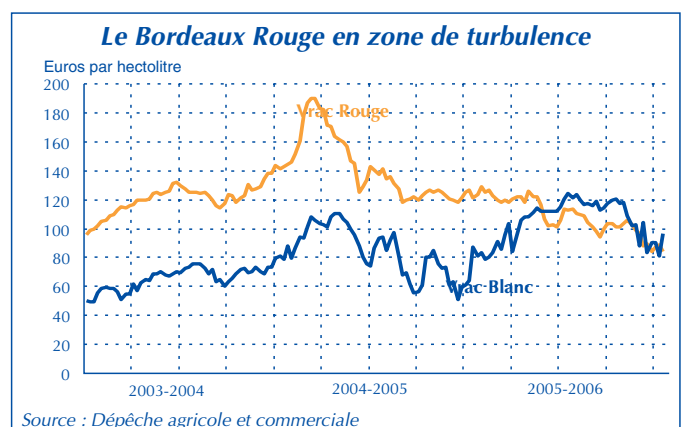
Le cours du kiwi est resté bas tout au long de la campagne, inférieur de 10 % à ceux de la campagne précédente. Les rendements sont restés au très bon niveau de 2004, tandis que les surfaces progressent à peine.

■ **La viticulture dans la tourmente**

Après une faible récolte 2003, due aux conditions climatiques particulières, et une récolte 2004 pléthorique, 2005 est une année moyenne en quantité. La qualité de ce millésime s'annonce remarquable.

À l'image de la viticulture française (hors champagne), la filière viticole aquitaine traverse une période difficile. Les baisses de la consommation tant sur le marché intérieur qu'à l'export viennent grever des stocks déjà importants (+10 % en un an). La supériorité de l'offre sur la demande pèse fortement sur les cours.

Ainsi, le prix moyen des vins de Bordeaux est en retrait de 7,1 % par rapport à la campagne précédente, celui du Bergerac dé-



La forêt aquitaine

En terme de récolte globale, la région aura eu besoin de 4 années pour résorber les conséquences de la tempête de 1999. En 2004, la récolte est quasi égale à 2003, 8,5 millions de m³, à un niveau comparable aux récoltes antérieures à 1999. Cette stabilité est spécifique de l'Aquitaine puisque l'ensemble de la France a connu une croissance de 2,6 %.

Entre 2003 et 2004, la production de sciages diminue de 3,7 % en Aquitaine, en contraste avec l'augmentation de 2,8 % du niveau national. Les difficultés dans la filière du pin maritime, dont l'Aquitaine est le principal producteur, expliquent cette baisse. Les scieurs d'Aquitaine sont confrontés à l'augmentation du prix du bois et à la baisse des prix de ventes due à la concurrence des sciages nordiques ou en provenance des pays de l'Est.

Depuis 1994, environ le tiers des entreprises qui ont une activité d'exploitation forestière a disparu. Ces réductions, proches de celles observées au niveau national, ont été particulièrement accentuées entre 2000 et 2001 avec les effets des tempêtes Lothar et Martin. Ainsi, au cours de la décennie 1994-2004, les départements de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques ont perdu près de la moitié de leurs entreprises ; les autres départements ont enregistré entre 15 et 25 % de perte. La baisse était encore forte en 2004 avec une diminution régionale de près de 8 %. Le département de Lot-et-Garonne perd à lui seul le cinquième de ces entreprises.

Les entreprises qui ont une activité de sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois n'ont pas été mieux loties. Les pertes depuis 1994, du même ordre de grandeur, 30 %, sont particulièrement importantes dans les trois départements les plus producteurs : Dordogne, Gironde et Landes. La dégradation était encore accentuée en 2004, avec - 8,2 %. Ce constat impressionnant n'est cependant pas spécifique à notre région et n'est pas non plus particulièrement sévère en Aquitaine. Sur la même période, 40 % des entreprises de ce secteur ont disparu dans l'ensemble de la France.

Toutes ces réductions ont eu des impacts sur l'emploi.

croît également quoique de façon plus réduite (- 3,6 %). Ce recul touche l'ensemble des appellations, mais de façon plus accentuée les appellations dites "génériques". La dépréciation des blancs est moindre : en léger recul dans les Bordeaux, stable dans les Bergerac.

Les mesures d'assainissement du marché (distillation et arrachages) mises en place en 2005, commencent à porter leurs fruits.

Bonne tenue des cotations animales

Dans l'ensemble, les productions animales ont connu une année 2005 en recul. Jusqu'à l'été, les cotations étaient d'un bon niveau ; le mouvement s'est ensuite retourné alors même que la sécheresse produisait une diminution des quantités de fourrage et un renchérissement de l'alimentation animale.

La décroissance des effectifs bovins se poursuit au même rythme que les autres années. Cette situation a plutôt profité aux cours, qui prolongent, sur le premier semestre, la tendance montante engagée dès le début 2004. Sur l'ensemble de l'année, la moyenne de la cotation Agen de la vache de réforme catégorie O est en amélioration de 10 % sur le cours moyen 2004. La baisse du prix moyen des importations en provenance de l'Union Européenne explique ce retournement de tendance qui intervient alors que les abattages annuels restent inférieurs de près de 11 % à ceux de 2004.

Le mouvement paraît inverse dans le cas des veaux. Les cours annuels moyens sont inférieurs de près de 9 % à ceux de 2004.

Mais la forte décroissance des importations de viande de veau en provenance des Pays-Bas et la hausse de la consommation entraînent une remontée.

L'année a été plus chaotique pour les cotations porcines, malgré des effectifs stabilisés et des abattages en légère décroissance (- 5 %) Le cours annuel moyen du porc charcutier (source INPAQ) est en augmentation de 3,5 % par rapport à 2004 mais se situe au même niveau que la moyenne quinquennale 2000-2004. La baisse sérieuse du mois d'avril a été vite compensée par le déficit d'offre lié au niveau singulièrement bas des abattages, en moyenne inférieurs de plus de 5 % à ceux de 2004.

Appréhension pour les volailles

La production de viande de volaille, qui décroît depuis plusieurs années, s'est trouvée affectée par les inquiétudes sur la grippe aviaire. Dès le mois d'octobre avec la baisse de la consommation s'opéraient de notables réductions des mises en place, un déclassement des poulets labels, et un déclassement des volailles festives (chapons) en volailles de chair. L'abaissement sensible des prix a accompagné ces mouvements. Les volailles grasses toutefois, n'ont pas pâti de ces considérations. La régulation de la production et la consommation ont permis à la filière de repartir malgré le fléchissement des abattages en novembre et les prix inférieurs de 5 % à ceux de 2004. La forte demande sur la fin d'année a favorisé à la fois la progression des prix et l'augmentation des volumes de production.

Un revenu agricole en décroissance

La tendance au recul du revenu agricole moyen, amorcée en 1998, persiste et s'amplifie. L'importance de la viticulture dans ce résultat y est pour beaucoup. Dans ce secteur, le recul en 2005 des volumes de ventes et des prix entraîne un repli de la valeur de la production de près de 30 % par rapport à l'année précédente.

Mais la baisse de la production touche globalement l'ensemble des productions végétales ou animales de la région. A ces mauvais résultats s'ajoutent la baisse des subventions, l'augmentation des consommations intermédiaires (notamment en produits pétroliers) et celle des autres charges (en particulier salariales). □

Éric AMRANE
DRAF Aquitaine

Un fait marquant en 2005 : la mise en place des pôles de compétitivité

L'innovation est un des facteurs clefs de compétitivité de l'industrie.

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet 2005 a labellisé 67 pôles de compétitivité dont 4 pour la région Aquitaine.

Comme la plupart des pays développés, la France est confrontée à une accélération des mutations économiques à l'échelle mondiale. Elles se manifestent notamment par l'internationalisation sous toutes ses formes des facteurs de production.

Dans ce contexte, la recherche et l'innovation occupent un rôle croissant dans la compétitivité des industries de production des biens et services (conception, gestion, marketing...).

L'innovation est en effet un des facteurs clefs de compétitivité de l'industrie. Elle est d'autant plus efficace qu'elle repose sur le regroupement de ses acteurs dans des entités visibles au plan mondial. Et si l'importance des services dans la création de richesses n'est plus à démontrer, le rôle de l'industrie est essentiel :

- pour la compétitivité et l'attractivité de la France ;
- par l'effet d'entraînement qu'elle exerce sur le reste de l'économie nationale ;
- pour les échanges de biens et des services qui y sont attachés ;
- pour les progrès de la science et des techniques.

■ La politique des pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivités sont nés d'une volonté et d'un constat :

- d'une volonté : celle d'initier une politique industrielle de grande envergure ;
- et d'un constat : la compétitivité française repose sur une mobilisation forte des acteurs territoriaux. Les synergies locales à développer entre industrie, recherche, et formation sont en effet à la base d'un pôle de compétitivité.

Le Comité Interministériel de l'aménagement et du développement du territoire (CIADT), du 14 septembre 2004 a décidé de conduire cette nouvelle politique industrielle et a défini les mesures qui seront mises en œuvre pour le développement des pôles.

L'enveloppe totale dédiée à leur financement est de 1,5 milliard d'euros sur 3 ans.

L'appel à projets "Pôles de compétitivité" a été lancé par le Premier Ministre par circulaire du 25 novembre 2004.

■ En Aquitaine, quatre pôles

Le CIADT du 12 juillet 2005 a labellisé 67 pôles de compétitivité dont 4 pour la région Aquitaine :

- **Aéronautique, Espace, Systèmes Embarqués (AESE)** : "pôle mondial" interrégional associant les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ce pôle consacrerait une partie de ses forces aux systèmes embarqués, c'est à dire aux logiciels et à l'électronique installés dans les moyens de transports. Ces systèmes représentent en moyenne 35 % du coût d'un avion de ligne, 25 % de celui d'une voiture et 15 % de celui d'un TGV ;
- **Industries et Pin Maritime du Futur** axé sur la filière bois ;
- **Route des Lasers** autour du Laser Mégajoule ;
- **Prod'Innov** qui couvre la filière agroalimentaire et pharmaceutique. □

André JAKUBIEC
DRIRE Aquitaine

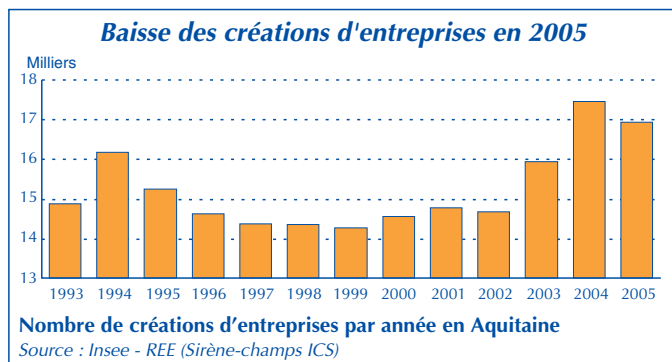
POUR EN SAVOIR PLUS...

- **Site internet national** : www.competitivite.gouv.fr - Site dédié à la promotion et au développement des pôles de compétitivité .
- **Site DRIRE Aquitaine** : www.aquitaine.drire.gouv.fr
- **Site du pôle AESE** : www.aerospace-valley.com

En 2005, les créations fléchissent mais conservent un bon niveau

En 2005, 16 900 entreprises ont été créées en Aquitaine. Après une forte hausse en 2004, le nombre de créations d'entreprises fléchit, mais demeure à un niveau élevé. Le nombre de créations pures se maintient. La dynamique de création se poursuit dans les services aux entreprises et la construction. L'Aquitaine conserve son quatrième rang parmi les régions métropolitaines avec un taux de création de 12,1 %. La SARL est la forme sociétaire la plus répandue dans les créations d'entreprises.

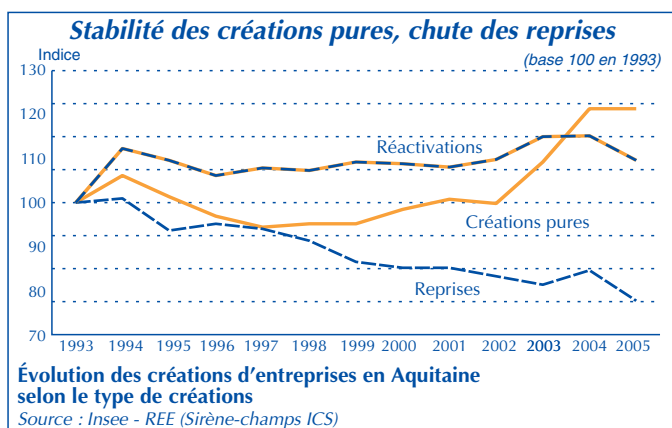
En Aquitaine, 16 900 entreprises sont créées en 2005. Après la hausse spectaculaire de l'année précédente, le nombre de créations d'entreprises baisse de 3 % dans la région. On observe ce tassement dans toutes les régions. France entière, le niveau des créations demeure élevé (317 000 unités), mais fléchit de 1 % par rapport à 2004.



■ Une stabilité des créations pures

Le nombre de créations de nouvelles entreprises se maintient en 2005, alors que celui des reprises et des réactivations se réduit. Parmi les entreprises créées en 2005, 65 % sont entièrement nouvelles. Leur poids continue régulièrement d'augmenter depuis 1997 où il n'était que de 55 %. Les aides publiques et les dispositifs mis en place pour soutenir la création d'entreprises semblent porter leurs fruits.

23 % des entreprises créées sont des réactivations et 12 % des reprises.



Le niveau des réactivations demeure élevé, bien qu'en baisse de 5 %. Le nombre de reprises chute plus fortement en Aquitaine (- 12 %) qu'en France (- 3 %). Le département des Pyrénées-Atlantiques enregistre la plus forte chute des créations (- 5 %), et en particulier celles par reprise (- 24 %).

La loi du mois d'août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises n'a pas encore eu d'impact sur les repreneurs d'entreprises. Elle vise à améliorer les conditions de cession des entreprises, notamment en limitant les coûts de transmission.

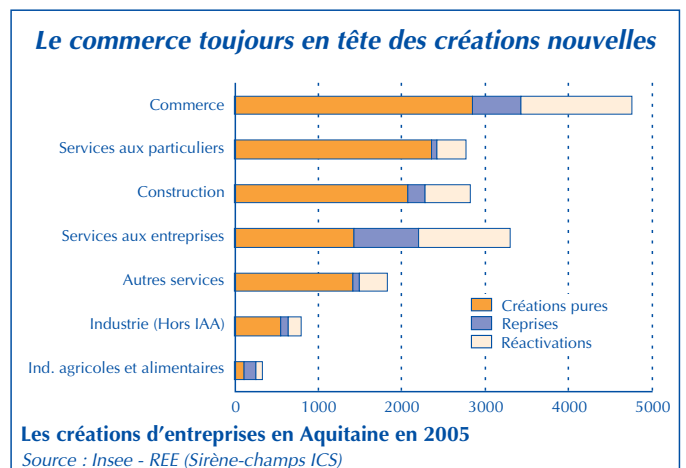
■ Un taux de création aquitain plus fort qu'au niveau national

Le taux de création d'entreprises, rapport entre le nombre d'entreprises créées et le parc existant, illustre le renouvellement du tissu productif. En 2005, cet indicateur s'élève à 12,1 % en Aquitaine contre 11,6 % pour la France. La région conserve son quatrième rang après les régions du sud est, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et la Corse.

■ Plus d'une création sur quatre dans le commerce

La répartition par type de créations varie d'un secteur à l'autre. L'importance des investissements à effectuer pour démarrer une entreprise explique en partie ces différences. Les créations pures sont majoritaires dans la plupart des secteurs, à l'exception des industries agricoles et alimentaires, et des services aux particuliers. Sur les 16 900 créations, 28 % se sont réalisées dans le secteur du commerce, lequel concentre le plus grand nombre de créations pures. Trois autres secteurs d'activité se démarquent dans le renouvellement des entreprises : les services aux particuliers, la construction et les services aux entreprises. Les reprises constituent 41 % des unités nouvelles des industries agricoles et alimentaires. Les réactivations concernent un tiers des créations du secteur des "services aux particuliers", qui englobe les hôtels - restaurants. Les reprises y sont aussi fréquentes, les réactivations de création étant surtout le fait d'activités saisonnières.

Le département de la Gironde génère la moitié des créations pures de l'Aquitaine. Son poids est légèrement en-dessous si



Des bons taux de création en 2005

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Parc d'entreprises	18 173	62 963	14 989	14 100	30 262	140 087
Créations d'entreprises	2 134	7 911	2 188	1 498	3 206	16 937
<i>dont :</i>						
Créations pures	1 293	5 507	1 182	956	2 092	11 030
Reprises	520	1 656	746	301	710	3 933
Réactivations	321	748	260	241	404	1 974
Taux de création (%)	11,7	12,6	14,6	10,6	10,6	12,1

Le parc et la création d'entreprises en 2005

Source : Insee - Sirene (champ ICS)

l'on considère l'ensemble des créations. Le département de Lot-et-Garonne est le seul à enregistrer une hausse de 2 % du nombre de créations d'entreprises. Les réactivations y ont augmenté de 11 %. Dans les autres départements aquitains, le tassement des créations avoisine 3 %. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le repli est plus marqué (- 5 %) surtout du fait d'une chute importante des reprises (- 24 %).

En 2005, les créations d'entreprises individuelles, soit 62 % des créations, diminuent de 4 %. Les créations de sociétés baissent seulement de 1 %.

■ Une large majorité de SARL

Cette forme juridique concerne 94 % des sociétés créées en 2005. Près d'une SARL sur cinq est une SARL unipersonnelle. Cette forme particulière de SARL permet aux entrepreneurs sans associé de créer une société, grâce à la simplification du choix du statut juridique. Depuis la loi pour l'initiative économique de 2003 n'exigeant plus d'apport financier initial, cette forme de société a progressé de plus de 25 %. Elle protège les biens personnels des créateurs de petites structures en cas de problème de trésorerie. Ainsi, l'absence de capitaux initiaux ne les oblige plus à se déclarer en entreprise individuelle.

■ 83 % des entreprises créées n'ont pas de salarié

Entre 2002 et 2005, le nombre de créations d'entreprises sans salarié augmente de 22 % alors que celui des unités ayant au moins un salarié baisse de 8 %. La création d'entreprise est ainsi un moyen de générer son propre emploi. D'ailleurs, le nombre de bénéficiaires de l'Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprises (ACCRE) a plus que doublé depuis 2002.

■ 2 000 défaillances d'entreprises

En Aquitaine, 2 000 entreprises ont fait l'objet d'un dépôt de bilan au cours de l'année 2005. Par rapport à l'année précédente, le nombre de défaillances progresse dans la région de 2,5 % et au niveau national de 2,8 % . Le commerce, la construction et les services aux particuliers concentrent 70 % des défaillances, mais ce sont aussi les secteurs dans lesquels se font la plupart des créations d'entreprises. Le département de la Gironde enregistre plus de la moitié des défaillances enregistrées en Aquitaine. □

Yvette WILLM
Insee Aquitaine

Définitions

Les créations d'entreprises sont comptabilisées à partir des informations contenues dans le répertoire SIRENE. Toute entreprise, personne physique ou morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit alors un numéro d'identification unique. Elle sera comptabilisée dans la série de créations à partir de sa date de début d'activité économique :

- en **création pure** si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise. On parle aussi de création "ex nihilo" ;
- en **création par reprise** dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce...).

Par ailleurs, une personne physique peut cesser son activité, puis la reprendre ultérieurement. Elle retrouve alors le numéro d'identification unique qui lui avait été attribué la première fois. Cette reprise d'activité sera comptabilisée dans tous les cas en **création par réactivation**.

Le champ de la statistique de création d'entreprise (dit champ "I.C.S.") comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la construction, du Commerce et des Services. L'agriculture et les services financiers en sont exclus.

Les secteurs d'activité agrégés sont définis de la façon suivante :

Secteurs agrégés	Codes NAF correspondants
Industries agricoles et alimentaires	15, 16
Industrie hors IAA	10 à 14 et 17 à 41
Construction	45
Commerce	50 à 52
Transports	60 à 63
Immobilier	70
Services aux entreprises	64, 71 à 74, 90
Services aux particuliers	55, 92, 93, 95
<i>dont hôtels, cafés, restaurants</i>	55
Éducation, santé, action sociale	80, 85

SARL : société regroupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

SARL unipersonnelle (ou EURL) : SARL constituée par une seule personne qui en détient toutes les parts

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire (sans redressement préalable) par un jugement du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance à l'encontre d'une entreprise suite à une cessation de paiements. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises. En effet, la majorité des cessations fait suite à un arrêt d'activité avec ou sans reprise par un tiers pour différentes raisons : départ à la retraite, problèmes personnels, décès, difficultés économiques sans dépôt de bilan, etc. Les statistiques de défaillances proviennent du B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales).

Un affaiblissement de la dynamique commerciale régionale

L'année 2005 est marquée par une baisse sensible des exportations de l'Aquitaine (- 5,3 %) et une légère progression des importations. L'excédent commercial est encore positif, + 1 922 millions d'euros, mais ne cesse de s'amenuiser depuis 2002. Les produits de l'aéronautique conservent leur place de leader à l'export malgré un fléchissement important. Les principaux pays partenaires de l'Aquitaine restent les États-Unis, l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

En 2005, le bilan du commerce extérieur au niveau national est décevant, grevé par une forte hausse des importations en réponse à une demande intérieure soutenue. En Aquitaine, les exportations baissent sensiblement et les importations progressent légèrement. La baisse des exportations de l'Aquitaine doit d'autant plus être soulignée que les exportations nationales progressent de 4,3 % et atteignent un niveau record. La rupture de 2003 se confirme donc : l'évolution est maintenant à contre-cycle de la tendance nationale, la dynamique commerciale de l'Aquitaine continue de s'affaiblir.

L'Aquitaine perd ainsi une place par rapport à l'année 2004 et se retrouve au 13^e rang des régions à l'export, elle était au 11^e en 2002. À l'import, l'Aquitaine se maintient au 13^e rang, ses importations suivant la tendance nationale à la reprise : + 2,7 % pour l'Aquitaine, + 8,6 % pour la France. La région réalise 3,1 % des exportations françaises et 2,3 % des importations.

■ L'aéronautique, toujours premier produit

Les exportations s'élèvent à 10,8 milliards d'euros, la plupart des grands postes subissant une évolution défavorable par rapport à l'année 2004. Les ventes à l'étranger des produits de l'industrie automobile, tout particulièrement, connaissent une forte baisse (- 38 %). Le constat doit cependant être nuancé, dans la mesure où cette baisse s'explique principalement par la modification du circuit logistique d'un opérateur étranger.

L'aéronautique, en dépit d'une chute de 11 % des ventes, conserve sa place de premier produit aquitain à l'export en valeur, devant les boissons et les produits pharmaceutiques (en NES 114). Concernant le poste boissons, la baisse des exportations de vins se poursuit avec toutefois un net ralentissement de cette chute par rapport à celle observée en 2004.

Les importations de l'Aquitaine atteignent 8,8 milliards d'euros. Représentant un chiffre de 1,6 milliard d'euros, les importations en région de produits énergétiques, majorées par l'augmentation des cours du pétrole, augmentent de 29 %. La consommation des ménages a stimulé les importations de biens de consommation. Dans le secteur des biens intermédiaires, les achats à l'étranger de produits de la chimie organique et de la parachimie ont fortement progressé. Les produits de l'automobile, pour leur part, enregistrent une forte chute (- 26 %).

■ Les principaux partenaires : États-Unis et Espagne

Les pays de l'Europe, et surtout ceux de l'Union européenne, restent les principaux partenaires de commerciaux de l'Aquitaine. En effet, 69 % de nos achats à l'étranger se font en Europe et 64 % de nos ventes y sont dirigées. C'est toutefois en dehors de l'Europe que se trouve le principal client de la région : les États-Unis (19 %). Sui-vent l'Espagne (17 %), le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie. À eux cinq, ces pays absorbent 60 % des exportations aquitaines.

À l'importation, ces cinq pays se retrouvent parmi les six premiers fournisseurs: l'Espagne (14 %), l'Allemagne (13 %), les États-Unis (10 %), la Russie (7 %), le Royaume-Uni (6 %) et l'Italie (5 %).

Les échanges de l'Aquitaine avec les pays asiatiques ont continué d'augmenter en 2005. Ils constituent 6 % des exportations et 11 % des importations. □

Philippe GUÉRIN DE TOURVILLE
Douanes Bordeaux

Des exportations en baisse sensible

Unité : million d'euros

	Exportations			Importations		
	2005	Évolution 2004-2005 (%)	Part Aquitaine/France (%)	2005	Évolution 2004-2005 (%)	Part Aquitaine/France (%)
Ensemble	10 769	- 5,3	3,1	8 847	2,7	2,3
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	809	- 6,4	7,7	300	- 2,1	3,4
Produits des Industries Agricoles et Alimentaires.....	2 072	0,0	6,9	745	0,2	3,1
dont Boissons	1 230	- 5,2	12,7	134	- 4,7	6,3
Biens de consommation	1 603	- 3,0	3,0	1 408	5,4	2,2
Produits de l'industrie automobile	736	- 37,8	1,4	774	- 26,4	1,8
Biens d'équipement	2 250	- 4,0	2,8	1 485	4,4	1,9
dont Produits construction aéronautique, spatiale	1 350	- 11,3	5,8	594	9,6	4,8
Biens intermédiaires	3 287	1,4	3,1	2 561	1,0	2,2
Produits énergétiques	5	- 54,0	-	1 552	28,9	2,9

Évaluation des opérations sous le seuil de la prise en compte statistique

Source : Direction interrégionale des douanes de Bordeaux - exploitation de la base de données BEANET du 14 avril 2006

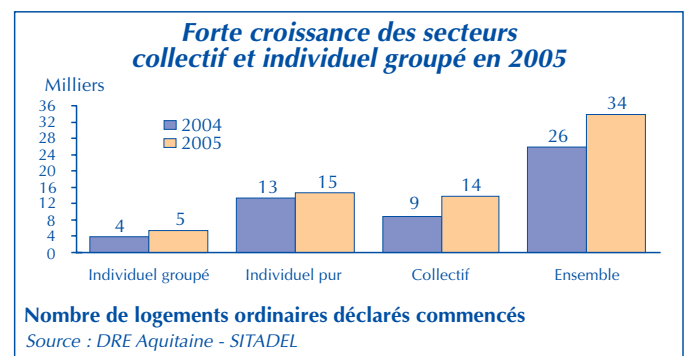
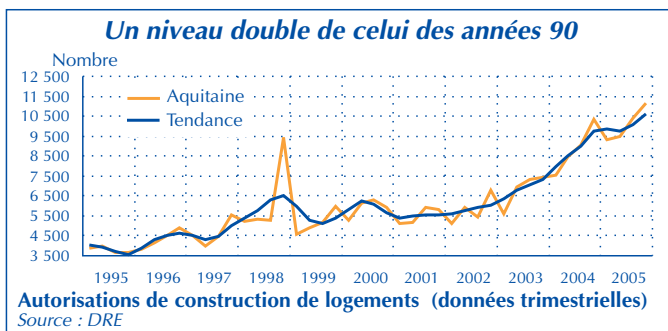
Note : Les importations sont comptées en valeur CAF (coût, assurance, fret), les exportations FAB (franco à bord), les données ne comprennent pas le matériel militaire ; le signe- indique que la valeur du pourcentage est inférieure à 0,05.

Poursuite de la progression de la construction neuve en 2005

En 2005, l'activité du bâtiment en Aquitaine reste importante. Les autorisations de construire dépassent la barre des 40 000 logements. Les mises en chantier progressent de 31 %. Ces évolutions sont plus élevées que celles observées au niveau national. Les volumes atteints représentent le double de ceux des années 1990.

Les autorisations de construction de logements ont poursuivi leur progression en Aquitaine après un accroissement particulièrement élevé en 2004 (+ 29 %). En 2005, elles dépassent les 40 300 unités, soit 14 % de plus qu'en 2004. Ce niveau atteint en 2005 représente le double de la moyenne des années 1990. La croissance a été légèrement supérieure à la moyenne de la France métropolitaine (+ 12 %). L'individuel groupé a progressé de 22 %, soit presque deux fois plus vite que le collectif (+ 13 %) et l'individuel pur - maison individuelle, en lotissement ou non - (+ 12 %). Ces deux secteurs représentent chacun 41 % des logements.

plus soutenu que la moyenne de la France métropolitaine (+ 12 %). 34 000 logements ont été déclarés commencés en Aquitaine en 2005, soit le double du volume moyen des années 1990. La croissance est très forte dans les secteurs collectif (+ 57 %) et individuel groupé (+ 41 %), plus modérée dans l'individuel pur (+ 11 %). Les ouvertures de chantier du dernier trimestre 2005 dépassent d'un tiers celles du dernier trimestre 2004.



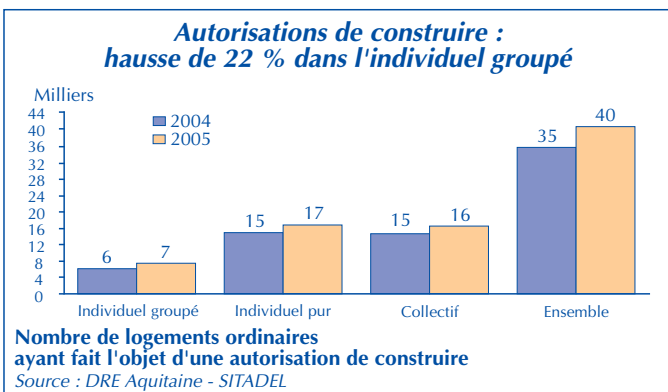
En Gironde, l'évolution annuelle est équivalente à la moyenne régionale. Les autorisations de construction de maisons individuelles ont augmenté deux fois plus vite qu'en moyenne aquitaine, tandis que celles des appartements reculent de 7 %. C'est en Lot-et-Garonne que la croissance a été la plus forte (+ 25 %), suivi par les Pyrénées-Atlantiques (+ 22 %) et les Landes (+ 21 %). Dans ces départements, le secteur collectif a largement soutenu la croissance. La Dordogne est le seul département en retrait (- 6 %), malgré la progression du secteur de l'individuel pur.

Par rapport à l'année 2004, le nombre de logements déclarés commencés en 2005 diminue dans le département de Lot-et-Garonne, du fait de la baisse des mises en chantier d'appartements et d'une faible progression de celles des maisons individuelles. En Dordogne, en Gironde et dans les Landes, l'activité de construction a progressé plus rapidement que la moyenne régionale (entre 36 et 42 %). Dans les Pyrénées-Atlantiques, le rythme a été moins soutenu (+ 24 %).

Le dynamisme de la construction neuve est particulièrement important sur le littoral aquitain.

■ La construction neuve progresse autant en rural qu'en urbain

L'espace urbain aquitain concentre les deux-tiers des constructions neuves : 83 % des appartements et plus de la moitié des maisons. Entre 2004 et 2005, les autorisations de construction de logements y ont augmenté moins sensiblement (+ 13 %) que dans l'espace rural (+ 15 %). En milieu rural, le nombre des maisons individuelles groupées autorisées s'est accru d'un quart, celui des appartements d'un cinquième. En milieu urbain, les rythmes de progression sont légèrement inférieurs à la moyenne de l'Aquitaine. En revanche, les mises en chantier ont progressé deux fois plus vite dans l'espace urbain (+ 38 %) que dans le rural (+ 20 %). Le secteur de l'individuel groupé a fortement contribué à cette tendance. □



Les mises en chantier de logements ont progressé de manière spectaculaire en un an (+ 31 %). Ce rythme est sensiblement

Carole ZAMPINI
DRE Aquitaine

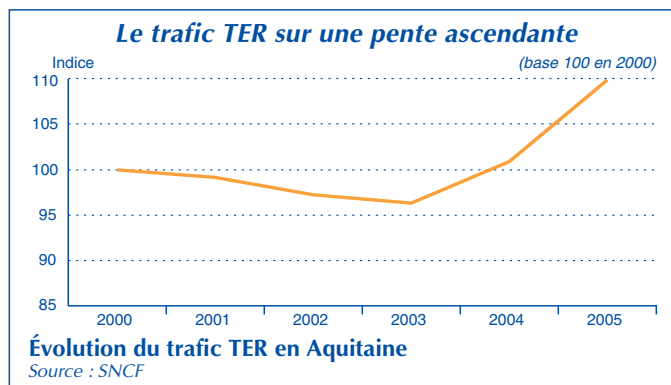
SITADEL : Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux.

Un bilan très positif pour le transport voyageurs par TER en 2005

En 2005, le trafic voyageurs a continué sa progression dans tous les modes de transport. Les croissances les plus importantes concernent le mode ferroviaire (+ 8,9 % pour le TER) et le mode aérien (+ 5 %). Pour les marchandises, le mode maritime se redresse, mais le fret ferroviaire continue de décroître. Le transport combiné accélère sa chute.

■ Ferroviaire : le trafic voyageurs des TER en hausse

En 2005, la fréquentation des trains express régionaux (TER) a progressé de 8,9 % en nombre de voyageurs x kilomètres, soit deux fois plus vite qu'en 2004 et ceci après une baisse continue jusqu'en 2003.



La plupart des liaisons voyageurs en Aquitaine ont progressé en 2005. Après une légère baisse de 3,3 % en 2004, le trafic sur la ligne Bordeaux-Hendaye augmente de 65 %.

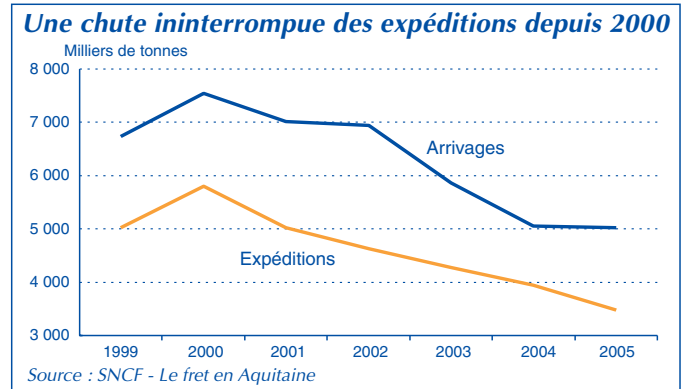
De plus en plus de voyageurs entre Bordeaux et Hendaye

	2003	2004	2005	Évolution 2004-2005 (%)
Bordeaux - Périgueux	63,6	66,0	69,6	5,5
Périgueux - Brive	7,0	7,4	7,3	-1,4
Bordeaux - Angoulême	13,9	14,3	15,4	7,7
Bordeaux - Agen	68,6	70,9	76,3	7,6
Bordeaux - Arcachon	62,4	65,7	67,2	2,3
Bordeaux - Bergerac - Sarlat	41,2	42,5	42,8	0,7
Bordeaux - Mont-de-Marsan	24,0	25,3	26,4	4,3
Agen - Périgueux	9,9	10,5	11,0	4,8
Bordeaux - St-Mariens	9,6	10,0	10,6	6,0
Bordeaux - Hendaye	30,8	29,8	49,2	65,1
Bordeaux - Pau - Tarbes	19,2	22,4	20,1	-10,3
Hendaye - Tarbes	5,6	6,6	8,3	25,8
Bordeaux - Pointe de Grave	12,3	13,7	15,0	9,5
Pau - Oloron	2,9	3,4	3,6	5,9
Bayonne - St-Jean-Pied-de-Port	1,9	2,0	2,3	15,0
Ensemble TER	372,9	390,5	425,1	8,9

Trafic des Trains Express Régionaux (en millions de voyageurs x kilomètres)
Source : SNCF

■ Le fret ferroviaire en difficulté

L'activité fret ferroviaire en 2005 continue la décroissance observée depuis 2000. Le bilan 2005 s'établit à 8,5 millions de tonnes avec une baisse de 5,4 % par rapport à 2004. Les expéditions totalisent 3,5 millions de tonnes et baissent de 11,8 %. Les arrivages sont supérieurs aux expéditions, mais ils subissent une légère baisse de 0,4 % tout en restant au dessus des 5 millions de tonnes.



■ Aérien : la barre des 3 millions de voyageurs dépassée à Bordeaux

4,9 millions de passagers locaux ont été transportés dans les aéroports en Aquitaine en 2005. Ce nombre progresse de 5 % par rapport à 2004. En 2005, l'aéroport de Bordeaux a battu son record de 2001 avec plus de 3 millions de passagers transportés. Cette hausse du trafic de l'aéroport de Bordeaux est à la fois due à ses liaisons avec l'international qui augmentent de 12,5 % et à l'accroissement de 3 % du trafic national. Le trafic de l'aéroport de Biarritz-Anglet-Bayonne stagne sur Paris. La création d'une ligne sur Dublin (Ryanair) compense la baisse du trafic avec Londres, suite à l'ouverture du Pau-Londres par la même compagnie.

Le trafic de l'aéroport de Pau stagne en grande partie à cause de la concurrence de la ligne à Obligation de Service Public Tarbes-Paris. La ligne Périgueux-Paris est arrêtée depuis le mois de mars 2005. Les collectivités territoriales recherchent actuellement des solutions pour favoriser la reprise du trafic. Après une interruption d'un an, le trafic de la ligne à Obligation de Service Public Agen-Paris, par la compagnie portugaise Aerocondor, a repris. L'aéroport de Bergerac enregistre une forte croissance due à la poursuite du développement de ses liaisons avec la Grande-Bretagne avec des avions à capacité supérieure, et à la mise en place en 2005 d'une ligne avec Birmingham. Comme sur Périgueux, la ligne Bergerac-Paris est arrêtée depuis mars.

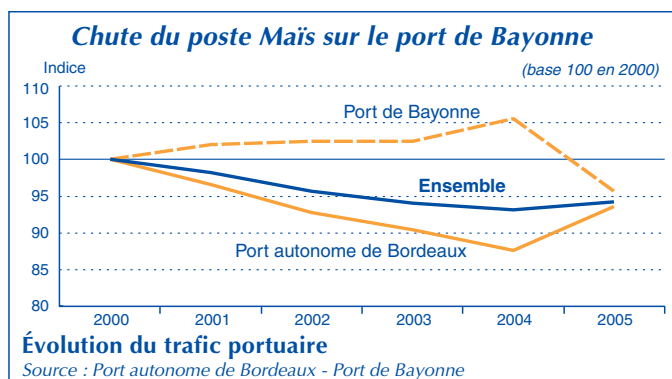
Reprise de liaison à Agen et suppression à Périgueux

	2004	2005	Évolution (%) 2004-2005
Bordeaux-Mérignac	2 897 018	3 062 393	5,7
Biarritz-Anglet-Bayonne	785 921	816 399	3,9
Pau-Pyrénées	720 588	728 965	4,2
Périgueux-Bassillac	20 283	4 202	-79,3
Agen-La Garenne	3 714	15 219	309,8
Bergerac-Roumanières	204 034	233 760	14,6
Total	4 531 558	4 860 938	5,0

Trafic dans les aéroports de l'Aquitaine (en nombre de passagers locaux)
Source : Direction de l'Aviation Civile du Sud-Ouest

■ Maritime : en baisse à Bayonne, en hausse à Bordeaux

Le trafic maritime de l'Aquitaine en 2005 est en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse intervient après quatre années de baisse consécutives. Elle est le résultat d'une forte hausse du trafic du port de Bordeaux qui fait plus que compenser la baisse du trafic du port de Bayonne.



L'activité du port de Bordeaux est en hausse de 6,8 % en 2005 avec 8,7 millions de tonnes après 8,1 millions de tonnes en 2004. Les hydrocarbures, qui représentent 49 % du trafic, stagnent. En entrées, les autres marchandises sont en forte hausse (+ 12,3 %) alors qu'en sorties, elles continuent de baisser. Les denrées alimentaires, les combustibles minéraux solides et les minerais et déchets pour la métallurgie en entrées sont en forte augmentation. Les produits agricoles, notamment les céréales, ont fortement chuté en sorties.

Le port de Bayonne connaît une baisse de son trafic de 9,3 % avec 3,9 millions de tonnes en 2005. Cette baisse est le résultat d'une forte chute du trafic sur les produits agricoles (en particulier le maïs - 26 %), sur les minéraux bruts et les matériaux de constructions (- 21 %) et sur les engrais (- 13 %). Cependant, les produits métallurgiques sont en augmentation de 28 % et les produits pétroliers de 3 %.

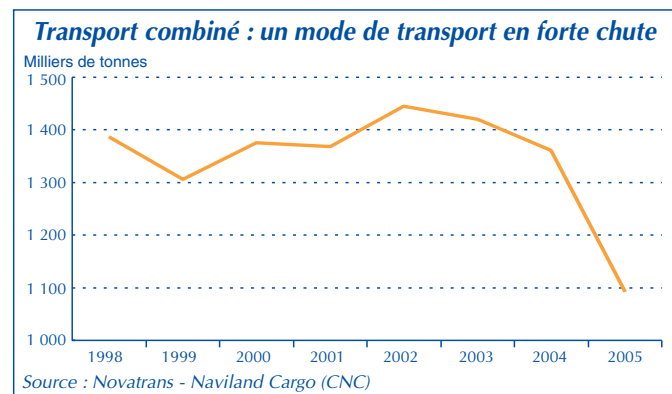
■ Routier, trafic en hausse pour les VL et les PL

En trafic moyen journalier annuel, l'évolution du trafic Véhicules Légers (VL) est en hausse depuis 2001. Sur les quatre points de comptage, l'augmentation de trafic entre 2001 et 2005 s'élève à 15,6 %, soit une croissance moyenne annuelle de 3 %. À Biriato, à la frontière avec l'Espagne, le trafic a progressé de 36 % entre 2001 et 2005 (une croissance annuelle moyenne de 6,4 %) pour s'élever à 17 600 véhicules par jour, contre 16 700 en 2004.

Les flux internes à la région Aquitaine concernent les tonnages transportés par des utilisateurs de véhicules routiers de transport de marchandises, sous pavillon français, sans considération de la localisation géographique de l'entreprise ou de l'établissement qui utilise les véhicules. La légère baisse constatée depuis 2002 persiste jusqu'en 2005 (- 1,1 %) avec 22,7 millions de tonnes de moyenne par trimestre en 2005 (23 millions de tonnes en 2004). Le flux intra-Aquitaine descend sous le niveau de 2001.

Les flux entrants dans la région, venant de France ou de l'étranger, tendent à baisser durant toute l'année 2005 (- 13 %) et ils restent supérieurs durant les trois premiers trimestres 2005 aux flux sortants, partant en France ou à l'étranger. Depuis 2003, le volume du flux de marchandises entrant en Aquitaine est quasiment identique au volume du flux sortant de l'Aquitaine. Après deux années de hausse, 2003 et 2004, les flux totaux en Aquitaine subissent en 2005 une baisse de 5,4 % par rapport à 2004.

De manière moins forte que le trafic VL, le trafic Poids Lourds (PL) a progressé en Aquitaine depuis 2001. Sur les quatre points de comptage, la croissance globale entre 2001 et 2005 est de 11,3 % soit une croissance annuelle moyenne de 2,8 %. À Biriato, le trafic PL a augmenté de 12 % entre 2001 et 2005, soit une croissance annuelle moyenne de 3 %. La baisse significative du trafic PL sur l'Autoroute A10 à Pons, en parallèle avec la forte hausse du trafic PL sur la RN 10 à Pétignac en 2005, coïncide avec la fin des travaux sur la RN 10.



■ Forte baisse du Transport Combiné, suite à l'inactivité du chantier d'Hendaye

L'activité du transport combiné en Aquitaine est mesurée notamment par les résultats des entreprises Naviland Cargo et Novatrans. En 2005, le transport combiné, avec 1,1 million de tonnes a baissé de 19,8 %. En Unités de Transport Intermodal (UTI), le trafic a baissé de 18,5 % et s'élève à 70 664 UTI. Novatrans a une activité en baisse de 1,9 % et Naviland Cargo a subi une perte de 33 % en 2005. En effet, le chantier d'Hendaye n'est plus actif depuis juin 2005. □

Foued SADDIK
DRE Aquitaine

Définitions

Le transport combiné est le transport de marchandises de bout en bout dans un même conteneur ou une même caisse mobile utilisant successivement plusieurs modes de transport. Chez les professionnels du secteur, l'appréciation du transport combiné est effectuée en unité de transport intermodal (UTI). L'unité de transport intermodal correspond à des conteneurs, caisses mobiles et semi-remorques convenant au transport intermodal.

Le trafic VL et le trafic PL sont donnés sur des péages autoroutiers de l'Aquitaine. C'est une vision partielle du trafic de la région Aquitaine. Ils ne reflètent pas le trafic de la région sur les axes nationaux et départementaux.

Un retour des touristes à l'été 2005, plus discret qu'au niveau national

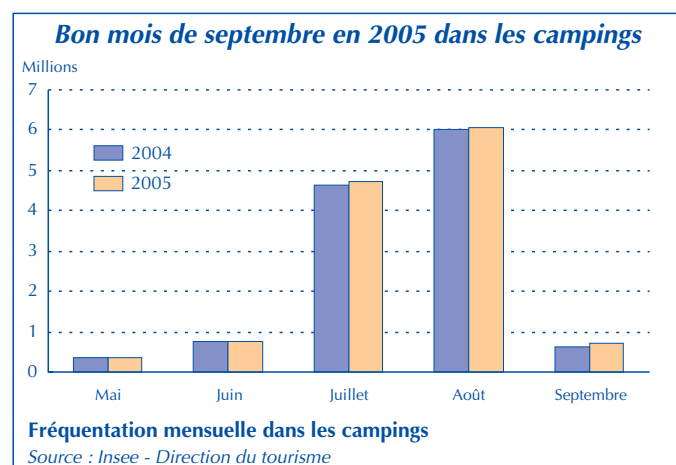
Un peu plus de Français dans les campings, un peu plus d'étrangers dans les hôtels, en particulier plus de touristes Espagnols, tel est le bilan global de la saison estivale 2005 par rapport à celle de 2004. Le retour des touristes est moins prononcé qu'au niveau national.

Les Pyrénées-Atlantiques ont eu la faveur des touristes en 2005. Les campeurs ont boudé la Dordogne et la Gironde. Dans les campings, les emplacements équipés d'un hébergement léger sont préférés aux emplacements nus.

Au niveau national, la fréquentation touristique a repris dans les hôtels (+ 2 %) comme dans les campings (+ 3,2 %). Au niveau régional, le retour des touristes se ressent, mais de manière moins prononcée.

■ Une arrière-saison correcte dans les campings

La fréquentation des terrains de camping aquitains a progressé de 1,8 % pendant la saison estivale 2005. Cela correspond à 224 000 nuitées de plus que durant la saison estivale 2004. Ce résultat est dû pour l'essentiel à la clientèle française, en progression de 2,5 %. La clientèle étrangère est restée stable (0,5 %). Cette augmentation de fréquentation s'est répartie sur la saison, avec une accélération en septembre, avec 8,6 % de plus par rapport à septembre 2004. Juillet et août concentrent six nuitées sur sept, et leurs bilans de fréquentation s'établissent respectivement à 2 % et 1 %.



Cette hausse de fréquentation a profité aux terrains classés 1 et 2 étoiles. Elle a également bénéficié aux campings de luxe (4 étoiles), en particulier ceux situés dans les Pyrénées-Atlantiques et dans les Landes. Les nuitées ont diminué sur les terrains classés 3 étoiles, lesquels avaient enregistré en 2004 une hausse de 10 %. Les campeurs ont boudé les terrains de la Dordogne et de la Gironde. Par contre, ils ont beaucoup plus apprécié qu'en 2004 les terrains pyrénéens, que ce soit sur la côte, au Pays basque ou en Béarn.

Les campeurs en Aquitaine, français ou étrangers, s'installent en moyenne 6,9 jours. Le succès des locations d'hébergement à la semaine explique sans doute en grande partie ce résultat.

■ Un succès pour les emplacements équipés

Le camping ne se limite pas à la toile de tente ou à la caravane installée sur un emplacement vide. Les gérants des campings

Un peu plus de touristes pour la saison 2005

Unité : millier

	Hôtels		Campings	
	Saison 2005	05/04 (%)	Saison 2005	05/04 (%)
Dordogne	683,0	-0,4	2 477,3	-2,4
Périgord noir	388,0	1,6	1 896,9	-3,2
Reste du département	295,0	-3,0	580,4	0,4
Gironde	1 560,3	0,1	2 968,0	-6,8
Ville de Bordeaux	77,8	-6,4	///	///
Agglo de Bordeaux (1)	269,6	1,2	///	///
Bassin d'Arcachon	559,1	2,3	963,6	ns
Côte médocaine (2)	456,6	-2,4	1 825,2	1,4
Reste du département	197,2	1,6	179,3	2,8
Landes	742,5	2,7	4 802,8	2,4
Zone thermale	254,9	9,2	///	///
Côte landaise	357,6	0,8	4 482,8	2,6
Reste du département	130,0	-3,6	320,0	0,3
Lot-et-Garonne	199,9	5,4	267,0	13,3
Arrondissement d'Agen	112,9	9,7	///	///
Reste du département	86,9	0,4	///	///
Pyrénées-Atlantiques	1 617,6	3,1	2 119,1	16,8
Côte Basque	992,6	0,8	1 489,9	15,4
Intérieur du Pays Basque	235,1	5,2	428,3	26,2
Béarn	390,0	7,9	200,8	8,9
Aquitaine	4 803,3	1,6	12 634,1	1,8

Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air

Source : Insee-Direction du Tourisme

(1) Sauf Bordeaux

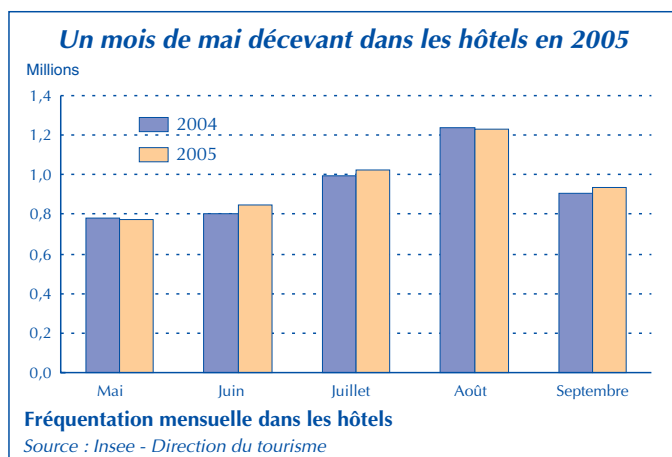
développent leur offre en emplacements locatifs équipés d'un hébergement de type mobile-home, bungalow ou chalet. Le nombre d'emplacements nus proposés à la clientèle diminue de 4 % entre 2004 et 2005 et dans le même temps celui des emplacements locatifs progresse de 12 %. Dans l'ensemble, la capacité d'accueil en nombre d'emplacements chute de 12 %.

Sur les emplacements équipés, le taux d'occupation s'élève à 46 % pour l'ensemble de la saison contre 29 % sur les emplacements nus (respectivement 41 et 28 % en 2004). Cette tendance s'observe aussi au niveau national.

■ Un regain d'activité dans les hôtels

L'hôtellerie de tourisme bénéficie d'un regain d'activité en 2005 durant la saison estivale, avec 4,8 millions de nuitées, une progression de 1,6 %, du même niveau que dans l'hôtellerie de plein air.

La fréquentation a baissé en mai et août, mais a progressé le reste de la saison, et au final, ce sont 77 000 nuitées de plus comptabilisées dans les hôtels de tourisme aquitains. Les touristes



tes clients dans les hôtels fréquentent de plus en plus les établissements haut de gamme : 82 000 nuitées de plus dans les hôtels 3 et 4 étoiles. En revanche, ils restent de moins en moins longtemps : en moyenne, 1,9 jour.

Sur les douze mois de l'année 2005, la fréquentation hôtelière est stable. L'amélioration de la saison et le bon bilan d'arrière saison ont contrebalancé les mauvais chiffres de l'avant saison.

Aquitaine : 5^e région pour la consommation touristique

La consommation touristique intérieure comprend la consommation touristique des résidents et des non-résidents en France, elle comprend également la consommation des résidents partant à l'étranger auprès des agences de voyage et voyageurs français, ainsi que leur consommation de transport en France.

Elle s'est élevée à 105,9 milliards d'euros en 2004, dont 90,5 sont régionalisables. C'est en Île-de-France que la consommation touristique est la plus importante, avec 15 % de l'ensemble. Les régions du littoral atlantique ou méditerranéen bénéficient d'une part importante de la consommation touristique. La région Provence - Alpes - Côte d'Azur reçoit 13 % de la consommation touristique et la région Rhône-Alpes 11 %. Suivent les régions Languedoc-Roussillon (7,6 %) Aquitaine (6,2 %), Bretagne (6,1 %) et Pays de la Loire (5,7 %).

L'Île de France se distingue des autres régions par le poids des touristes étrangers. En effet, 71 % de la consommation touristique dans cette région est réalisée par des non-résidents.

Source : Le tourisme en France Édition 2005 - Insee Références

Beaucoup plus d'Espagnols

La fréquentation étrangère dans les campings se stabilise (0,5 %), après avoir diminué en 2003. La part des touristes étrangers dans la fréquentation des terrains de camping n'est plus que de 34,2 %. Les nationalités les plus rencontrées en 2005 sont les Néerlandais, les Allemands, les Britanniques, les Belges (yc. Luxembourgeois) et enfin les Espagnols, en forte progression. Chaque nationalité se distingue dans son calendrier de fréquentation des campings.

Les étrangers sont venus plus nombreux (+ 6,7 % de nuitées) dans les hôtels tandis que la clientèle française s'est stabilisée. Britanniques, Espagnols, Belges, Allemands et Américains (USA) restent les nationalités étrangères les plus présentes l'été et forment 70 % de la clientèle étrangère hôtelière.

L'Aquitaine se situe toujours à la cinquième place des régions françaises pour le nombre des nuitées hôtelières derrière l'Île-de-France, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Le Languedoc-Roussillon talonne l'Aquitaine dans ce palmarès. La région n'est qu'à la 12^e place pour l'évolution de la fréquentation entre les saisons 2004 et 2005. □

Michèle CHARPENTIER - Jacques TEXSIER
Insee Aquitaine

Les enquêtes de fréquentation touristique

L'enquête de fréquentation hôtelière existe dans toutes les régions depuis 1982. Elle est réalisée en partenariat avec la Direction du Tourisme par les directions régionales de l'INSEE.

Elle concerne la fréquentation mensuelle des hôtels homologués de 0 à 4 étoiles tout au long de l'année. Jusqu'en 1999, les publications ne portaient que sur les hôtels de 1 à 4 étoiles.

En Aquitaine, cette enquête était réalisée jusqu'en 2000 sur un échantillon d'hôtels. A partir de 2001, un partenariat local avec le Conseil régional d'Aquitaine, la Délégation régionale du Tourisme, le Comité régional et les Comités départementaux du Tourisme permet d'interroger l'ensemble des hôtels homologués de la région.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée dans toutes les régions depuis 1981 et, depuis 1992, en partenariat avec la Direction du Tourisme. Elle concerne la fréquentation mensuelle des campings de 1 à 4 étoiles, classés avec la mention "tourisme" ou "loisir", pendant la saison d'été (de mai à septembre). L'interrogation concerne l'ensemble des campings de la région.

En raison de la nature du tourisme pratiqué, les zones touristiques définies pour l'hôtellerie, réactualisées en 2001, sont plus nombreuses que celles de l'hôtellerie de plein air. La composition communale d'une zone peut avoir changé sans que son nom soit modifié. Les résultats 2001, ne sont donc pas comparables aux résultats publiés antérieurement.

Quelques définitions :

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping. Ainsi, un couple passant 3 nuits consécutives dans un hôtel correspondra à 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit.

Taux d'occupation :

$$\frac{\text{Nombre de chambres occupées}}{\text{Nombre de chambres disponibles}} \times 100$$

Emplacements de camping offerts à la clientèle de passage : emplacements destinés à la location, à la nuitée, la semaine ou au mois, pour une clientèle qui n'élit pas domicile dans le camping. Sont exclus les emplacements loués à l'année à un même client, qu'il y séjourne ou pas.

Revenus (page 15)

Définitions

Un **ménage** est défini comme l'ensemble des occupants d'un même logement. Les "ménages fiscaux" désignés ici sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les "ménages fiscaux" retenus représentent au sens du recensement 95 % des ménages en France métropolitaine et 97 % en Aquitaine.

Le **revenu déclaré aux services fiscaux**, plus simplement appelé **revenu fiscal**, est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus 2003", avant abattement. Il comprend quatre catégories de revenus :

- les revenus salariaux (salaires, droits d'auteur, avantages en nature, indemnités de maladie, allocations de chômage et de préretraite, revenus perçus à l'étranger) ;
- les revenus des professions non salariées (revenus nets de déficits des indépendants comprenant les bénéfices agricoles, industriels, commerciaux et non-commerciaux) ;
- les retraites (hors minimum vieillesse), pensions d'invalidité, pensions alimentaires (déduction faite des pensions versées) et rentes viagères ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu déclaré est un revenu avant redistribution. Il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible, qui supposerait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RMI et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustraie les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation). Le revenu déclaré ne permet donc pas de tirer de conclusions en termes de niveau de vie des ménages.

Le **revenu disponible brut** des ménages aquitains en 2003 s'élève à 49 077 millions d'euros, ce qui correspond à 16 195 € par habitant. Pour disposer de 100 euros de revenu, l'ensemble des ménages ont reçu 54,2 € de salaires et traitements bruts, 25,3 € d'excédent brut et revenu mixte, 32,1 € de prestations en espèces, 10,4 € d'autres revenus et ont versé 9,6 € de cotisations sociales ainsi que 12,4 € d'impôts.

Le revenu déclaré (fiscal) par **unité de consommation** (uc) présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Par rapport au revenu d'une personne, il permet de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le revenu exprimé par uc devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes. Le nombre d'uc d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'Insee et par Eurostat :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 uc ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 uc ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 uc.

Pour étudier le niveau du revenu, on utilise la **médiane** du revenu déclaré par unité de consommation (uc), qui partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par uc inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par uc supérieur.

Pour mesurer la dispersion du revenu, on utilise le **rapport inter-déciles** du revenu déclaré par unité de consommation (uc), qui établit le rapport entre les "hauts revenus" et les "bas revenus".

Le seuil des "bas revenus" correspond à la limite du 1^{er} décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par uc inférieur à cette valeur.

Le seuil des "hauts revenus" correspond à la limite du 9^e décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par uc supérieur à cette valeur.

économie & statistiques - Mozilla Firefox

Fichier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils ?

Précédente Suivante Actualiser Arrêter Accueil <http://www.insee.fr/fr/insee> OK

Téléchargements Nouvel onglet Nouvelle fenêtre Couper Copier Coller Imprimer Marque-pages Historique Courrier

Pour en savoir plus

INSEE <http://www.insee.fr> et <http://www.insee.fr/aquitaine> (les pages régionales)

Agriculture - Pêche

Agreste - La statistique agricole en Aquitaine
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/region_5/aquitaine_141/index.html

Douanes - Commerce extérieur

Les statistiques
(Site internet de la Douane)
<http://www.douane.gouv.fr/Listetheme.asp?cusnum=70>

Éducation

Évaluation et statistiques
(Site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)
<http://www.education.gouv.fr/stateval/default.htm>

Équipement - Transports

L'Équipement en Aquitaine
(Site de la direction régionale de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer)
<http://www.aquitaine.equipement.gouv.fr/>

Industrie

DRIRE Aquitaine
(Site de la direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement)
<http://www.aquitaine.drire.gouv.fr/>

Santé - Action sociale

DRASS Aquitaine - DDASS
(Site de la Direction régionale et des directions départementales des Affaires Sanitaires et Sociales)
<http://aquitaine.sante.gouv.fr/accueil/intro.htm>

Travail - Emploi

DRTEFP et DDTEFP Aquitaine
(Site de la Direction régionale et des directions départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle)
<http://www.aquitaine.travail.gouv.fr/>

Terminé Images : 36/36 Chargé : 64 Ko Temps : 0:12.129 4.94 Ko/s 100 % GP Adblock

Le Dossier n° 59



L'année économique et sociale 2005 en Aquitaine

“L'emploi aquitain progresse en 2005. L'emploi salarié augmente dans le secteur de la construction et dans celui des services, tandis qu'il recule un peu dans le commerce. Le nombre de chômeurs diminue au cours de l'année, en particulier chez les jeunes. Les touristes reprennent le chemin de l'Aquitaine, un peu plus nombreux qu'en 2004. La création d'entreprises se maintient à un bon niveau. La sécheresse en 2005 pénalise les productions agricoles. S'ajoutent deux préoccupations importantes pour la région : des soucis sur la production d'huîtres suite à une prolifération d'algues toxiques et l'épizootie de grippe aviaire. La dynamique commerciale de la région s'affaiblit avec une baisse sensible des exportations.”

L'Insee, en association avec les services de l'État et les organismes partenaires, présente la seconde édition de “L'année économique et sociale en Aquitaine”.

Les acteurs publics et privés de la région disposent ainsi avec ce document d'un panorama complet d'analyses réalisées par des experts des différents domaines.

Une liste de liens vers les sites web de ces services permet à chacun d'accéder aux données complémentaires recherchées.

Prix : 10 €
Code Sage IAD5908

Directeur de la publication : **François Elissalt**
Rédacteur en chef : **Élisabeth Nadeau** - Secrétaire de fabrication : **Daniel Lepphaille**
INSEE Aquitaine - 33, rue de Saget - 33076 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 95 05 00 - Fax : 05 57 95 03 58 - Minitel : 3617 INSEE - Internet : www.insee.fr
© Insee 2006 - n° ISBN : 2-11-050140-5 - n° ISSN : 1253-8051 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2006
Composition et impression : Insee Aquitaine